Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

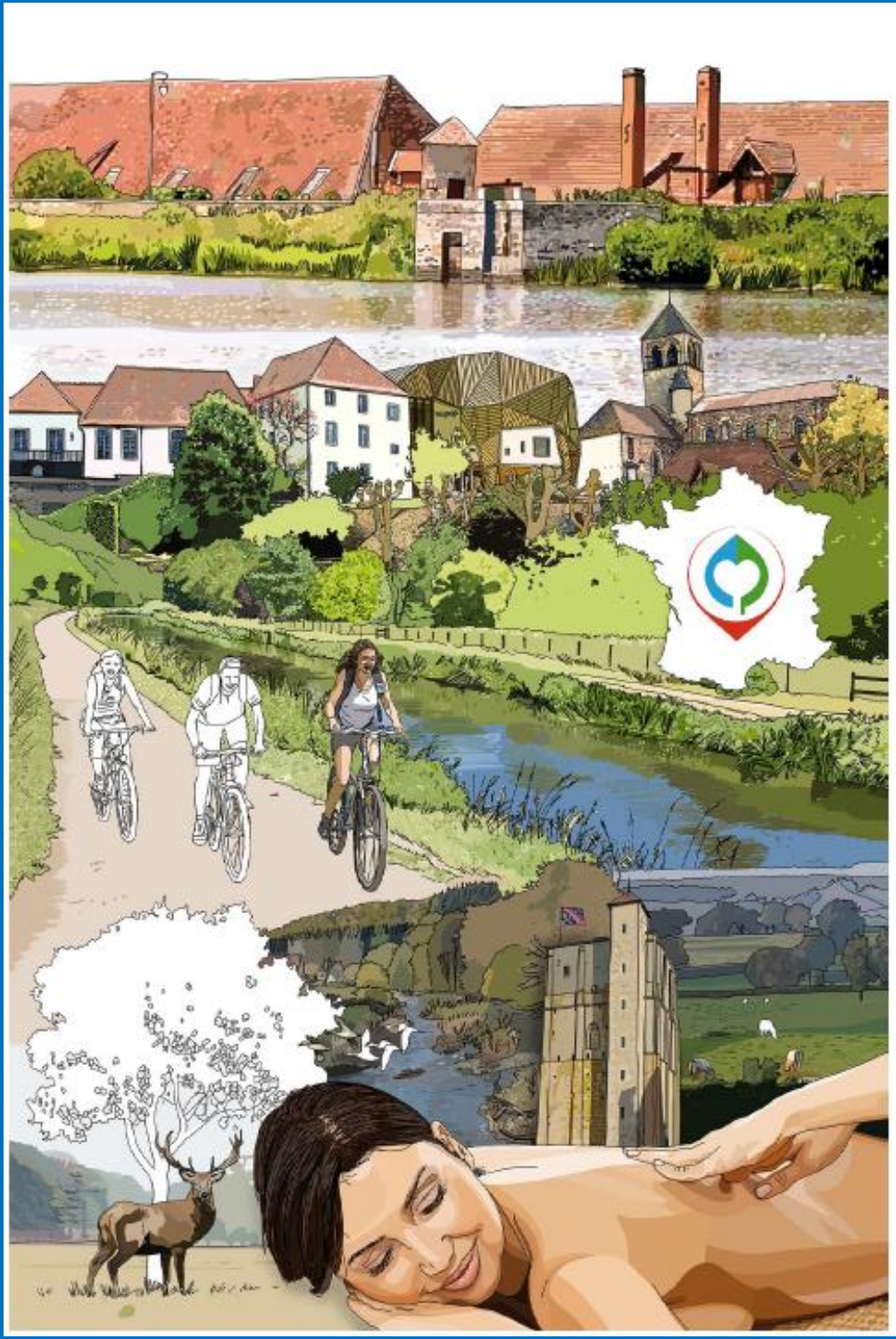

Rapport d'activité 2016

Une collectivité au service des collectivités

La vie des Instances du PETR en 2016

1) Le Conseil et le Bureau Syndical

L'instance décisionnaire du PETR, le Conseil Syndical, s'est réuni à intervalles réguliers pour assurer la mise en application de la stratégie de territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et le suivi et la gestion du PETR. Chaque réunion du Conseil Syndical a été précédée d'une réunion de travail préparatoire des membres du Bureau Syndical (i.e. les Vice-Présidents du PETR).

Date de la Réunion du Bureau Syndical	Date de la Réunion du Conseil Syndical
25 janvier 2016	10 février 2016
3 mars 2016	3 mars 2016
29 mars 2016	19 avril 2016
7 juin 2016	5 juillet 2016
20 septembre 2016	4 octobre 2016
23 novembre 2013	30 novembre 2016

2) La Conférence des Maires

La Conférence des Maires a réuni les 94 maires et maires délégués des communes du PETR à 3 reprises en 2016. Ces réunions furent l'occasion de rendre compte de l'activité du PETR et de tenir informés les élus du territoire sur le suivi des missions assurées par le PETR. Comme ce fut le cas lors des précédents exercices (2014 et 2015), cette instance a également été utilisée comme outil d'information à destination des élus du territoire dans le cadre de la veille technique et réglementaire menée par les services PETR.

●Conférence des Maires du 16 février 2016 : Actions du PETR en faveur de l'Emploi ; Présentation des dispositifs d'aide LEADER.

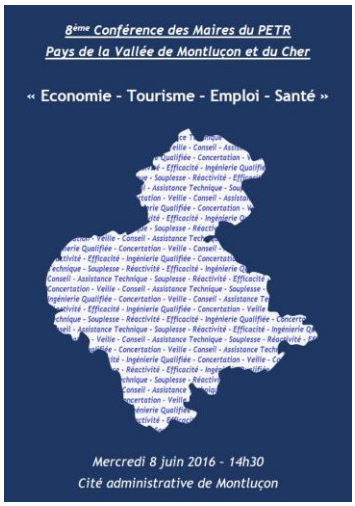

●Conférence des Maires du 13 avril 2016 : *Présentation du Rapport d'activité 2015 du PETR**; Actualité réglementaire sur les documents d'urbanisme (intervention de la DDT) ; Révision partielle du SCoT du PETR ; Evolution des Pays et PETR.

●Conférence des Maires du 8 juin 2016 :
Economie (Attractivité des Centres-Bourgs et des petites villes du PETR – diagnostic économique et appels à projets) ; Tourisme (Faire de Montluçon et de la Vallée du Cher une destination touristique d'exception – les étapes) ; Emploi (Point d'étape sur la « Mission Emploi et Territoire ») ; Santé (Avancée du Projet Territorial de Santé du bassin de santé du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher).

** Le Rapport d'activité a préalablement été examiné par la Commission de Concertation de la Conférence des Maires, réunie le 15 mars 2016, dont les maires membres ont assuré le rendu devant leurs pairs en séance plénière du 13 avril.*

3) Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement du PETR n'a fait l'objet d'aucune réunion dédiée en 2016. Les membres du Conseil de Développement ont cependant été associés à chaque réunion de la Conférence des Maires (comme cela avait également été le cas en 2015) afin de permettre aux membres du Conseil de Développement de disposer du même niveau d'information que les élus sur les actualités règlementaires et sur la vie du PETR.

4) Le Conseil Culturel Territorial

Le Conseil Culturel Territorial s'est réuni le vendredi 1er avril 2016 afin d'examiner les demandes d'aide déposées par les acteurs culturels locaux au titre du volet événementiel du dispositif régional d'aide à la Culture.

Ce dispositif n'a pas été reconduit par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes en 2017.

5) Le Comité de Bassin d'Emploi

Le Comité de Bassin d'Emploi du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ne s'est pas réuni en 2016.

6) Le Comité de Pilotage Natura 2000

Le Comité de Pilotage Natura 2000 des Gorges du Haut-Cher s'est réuni le 15 juin 2016.

L'équipe du PETR

En 2016, les effectifs du PETR en fonction des missions et des actions expérimentales ont atteint 9 salariés dont :

1 dont la mission est arrivée à son terme en Octobre 2016

1 agent a fait l'objet d'une mutation auprès des services de la Ville de Montluçon à dater du 1er décembre 2016

L'objectif pour 2017, sera de rester à ce niveau maximal d'effectifs (7 ETP) pour l'année 2017 afin d'assurer les cœurs de missions du PETR.

Profil des Compétences Techniques des Personnels du PETR

LES ACTIONS MENÉES EN 2016

Le PETR, une collectivité au service des collectivités et des porteurs de projets

*En 2016, le PETR a assuré **880 rendez-vous** en accompagnement des collectivités et porteurs de projets*

*Il a également animé et participé à **plus d'une cinquantaine de réunions techniques** (à différencier des réunions tenues régulièrement dans le cadre de la vie de ses instances).*

I - Démarrage opérationnel de la révision partielle du SCoT

1) Caractérisation des points de révision du SCoT

- Une analyse a été menée pour caractériser les points de révision du SCoT. Ceux-ci ont été identifiés pour chacun des 3 documents (RP, PADD, DOO) et ventilés suivant les trois motifs principaux : évolution de la législation, prise en compte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et ajustements de certains points du SCoT.
- La présentation des points de révision a été effectuée en Conseil Syndical en juillet 2016.

2) Définition de la procédure adaptée de révision du SCoT et élaboration du dossier et modalités de la concertation (depuis septembre 2016)

Le calendrier de la révision et les méthodes à utiliser pour les différents points de révision ont été identifiés et présentés en Conseil Syndical le 04/10/2016

Les 3 documents du SCoT originellement en PDF ont été retraités et convertis en format Word pour pouvoir être modifiés.

Détail des travaux engagés en phase opérationnelle : la partie 'Diagnostics' du Rapport de Présentation est en phase de modification

- **Mise à jour globale des références du Code de l'Urbanisme suite à la refonte du livre 1er du Code de l'Urbanisme** : les 3 documents ont été traités.

  Le SCoT modifié a été transmis fin octobre aux Services de L'Etat pour validation, et n'a fait l'objet pour l'instant d'aucun retour.

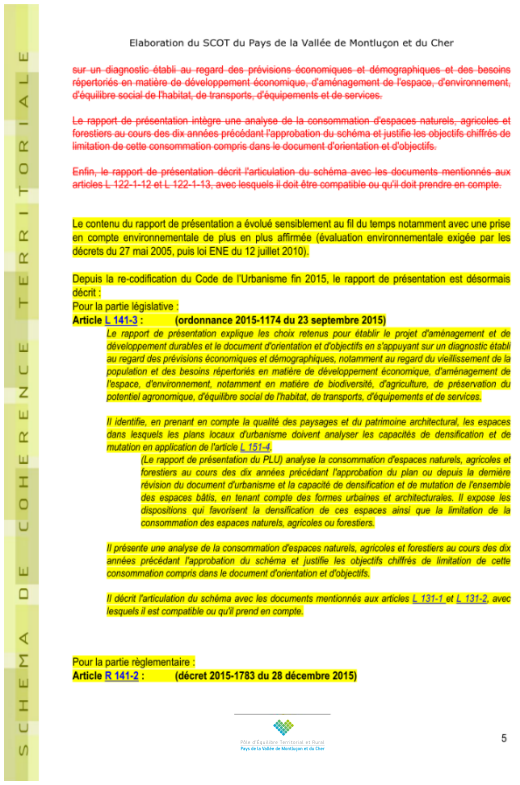

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Elaboration du SCOT du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

~~sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.~~

~~Le rapport de présentation intègre une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.~~

~~Enfin, le rapport de présentation décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L 122-1-12 et L 122-1-13, avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en compte.~~

Le contenu du rapport de présentation a évolué sensiblement au fil du temps notamment avec une prise en compte environnementale de plus en plus affirmée (évaluation environnementale exigée par les décrets du 27 mai 2005, puis loi ENE du 12 juillet 2010).

Depuis la re-codification du Code de l'Urbanisme fin 2015, le rapport de présentation est désormais décrit :
Pour la partie législative :
Article L 141-3 : (ordonnance 2015-1174 du 23 septembre 2015)

Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L 151-4.

(Le rapport de présentation du PLU) analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme et la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales. Il expose les dispositions qui favorisent la densification de ces espaces ainsi que la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

Il décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L 131-1 et L 131-2, avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte.

Pour la partie règlementaire :
Article R 141-2 ; (décret 2015-1783 du 28 décembre 2015)

Pôle d'Excellence Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

5

- **Actualisation des données des zones d'activité :**
  Suite à l'évaluation 'au fil de l'eau' effectuée depuis l'approbation du SCoT, il s'est avéré nécessaire de mieux définir la notion d'occupation des zones d'activité et à ce titre de procéder à l'actualisation des données d'occupation et de typologie de ces zones. Après les travaux d'enquête menés auprès des EPCI, un tableau actualisé présentant les zones et typologies a pu être établi ainsi que les cartographies associées.

  NB : seule une partie des données sur Montluçon Communauté concernées par le Schéma d'Aménagement et de gestion des Zones d'activités n'a pu faire l'objet de cette actualisation.

		VICTOR															
Montluçon Communauté	Lotissement du Point Vert	PREMILHAT	Oui						25 106	25 106	0	0	100,00%				25 106
Montluçon Communauté	ZA de la Croix Durand	QUINSSAINES	Oui						76 550	0	0	76550	0,00%				76 550
Montluçon Communauté	ZA de la Prade	QUINSSAINES	Oui						16 703	13 948	2 755	0	83,51%	1142	1764		19 609
Montluçon Communauté	ZA des Ravaux	QUINSSAINES		Oui					15 127	15 127	0	0	100,00%				15 127
Montluçon Communauté	ZA Mécatronic	SAINT VICTOR	Oui	Oui		Oui			156 790	104 688	27857	24245	66,77%				156 790
Montluçon Communauté	ZA Porte Val de Cher	SAINT VICTOR	Oui		Oui				152 491	117 768	34 723	0	77,23%	11869			164 360
Montluçon Communauté	ZAC de La Loue Passat	SAINT VICTOR				Oui	Oui		490 746	79 942	7 954	402850	16,29%				490 746
Montluçon Communauté	ZA des Chaumes	MARCILLAT EN COMBRAILLE	Oui	Oui					17 372	17 372	0	0	100,00%	1883	0	0	19 255
Montluçon Communauté	ZA du Champ Noyer	VILLEBRET	Oui	Oui					47 895	24 482	23413	0	51,12%	4830	5 449	0	58 174
Total Montluçon Communauté									4 638 052	2 891 793	707941	930 851	62,35%				

En rouge : données des zones d'activités économiques NON ACTUALISEES (données du Comité d'Expansion Economique de l'Allier), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Zones d'Activité est en cours sur Montluçon Communauté

Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZA de Bedun	BIZENEUILLE	Oui	Oui	Oui				140 175	39 233	0	100 942	27,99%				140 175
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZAC de Magnier	CHAMBLET				Oui			1 062 704	448 870	0	613 834	42,24%				1 062 704
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZAC de Bellevue	COMMENTRY		Oui				Oui	490 355	490 355	0	0	100,00%				490 355
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZI de La Brande	COMMENTRY	Oui	Oui	Oui			Oui	182 779	158 503	24 276	0	86,72%				182 779
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZA de Malicorne	MALICORNE	Oui						36 782	34 615	0	2 167	94,11%				36 782
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZAC de la Brande - Campus	MALICORNE	Oui		Oui				768 532	375 735	27 032	365 765	48,89%				768 532
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZA Route de Clermont-Fernand	NERIS LES BAINS	Oui						68 844	7 463	0	61 381	10,84%				68 844
Commentry-Néris-Montmarault Communauté	ZA de La Croix de Fragne	VERNEIX	Oui	Oui	Oui	Oui			78 864	32 635	3 090	43 141	41,38%				78 864

- **Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 dernières années (art. L141-3 du Code de l'Urbanisme)**
  Une analyse a été menée à partir de traitements de données littérales et cartographiques de deux Modèles d'Occupation du Sol (MOS) existants permettant de définir la **consommation** d'espaces pour la période 2003-2013 avec un point d'étape en 2008.
  Un document détaillé a été établi avec les cartographies et les données, ainsi qu'une synthèse globale.

Résultats

	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Surface en eau	Surface indéterminée
2003	11032 ha	145656 ha	55089 ha	2074 ha	3820 ha
2008	11484 ha	145252 ha	55043 ha	2074 ha	3820 ha
2013	11771 ha	144991 ha	55014 ha	2074 ha	3820 ha
Evolution 2003-2008 (ha / %)	+457 ha / +4.15%	-411 ha / -0.28%	-46 ha / -0.08%	0%	0%
Evolution 2008-2013 (ha / %)	+290 ha / +2.50%	-261 ha / -0.18%	-29 ha / -0.05%	0%	0%
Evolution 2003-2013 (ha / %)	**+747 ha / +6.78%**	**-672 ha / -0.46%**	**-75 ha / -0.14%**	**0%**	**0%**

Bilan de l'indicateur d'artificialisation du MOS 'OSCom' / BDTopo-Sitadel2
Les données de consommation sont beaucoup plus précises, l'indice de confiance de ces données est nettement supérieur.

Ceci dit, concernant le modèle BDTopo-Sitadel2, après expertise, il faut garder à l'esprit que cet indicateur aurait tendance à surestimer la consommation d'espace, ce qui concerne les millésimes 2003 et 2008 traités avec cet indicateur.

Bilan de la consommation d'espace

Compte-tenu de ces éléments on peut donc estimer qu'une consommation moyenne de 700 ha des espaces agricoles (à 90%) et forestiers (à 10%) sur l'ensemble du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher sur la période 2003-2013 semble un indicateur assez proche de la réalité.

De plus, comme les deux MOS le confirment, l'artificialisation progresse mais à un rythme beaucoup plus lent, presque deux fois moins rapide entre 2008 et 2013 qu'il ne l'était entre 2003 et 2008.

Notons enfin que la progression est variable suivant les territoires, mais elle est cependant nettement supérieure en secteur 'périurbain' et dans les pôles intermédiaires.

- **Identification des espaces de densification et de mutation (art. L141-3 et L151-4 du Code de l'Urbanisme)**
  La méthode définie et retenue en Conseil Syndical a été appliquée :
  - traitement SIG pour isoler les zones 'U' et 'AU' du PLU (38 communes avec un document d'urbanisme) ou pour identifier les secteurs urbains d'importance (tâche urbaine 2013, source DREAL) pour les 62 communes RNU
  - établissement d'une carte au format A3 pour envoi à chaque commune et complément éventuel du zonage par des zones d'attention
  - recueil d'informations complémentaires sur d'éventuelles zones de densification lors des rencontres communales
  - retour communal d'un plan A4 actualisé de ces données pour validation

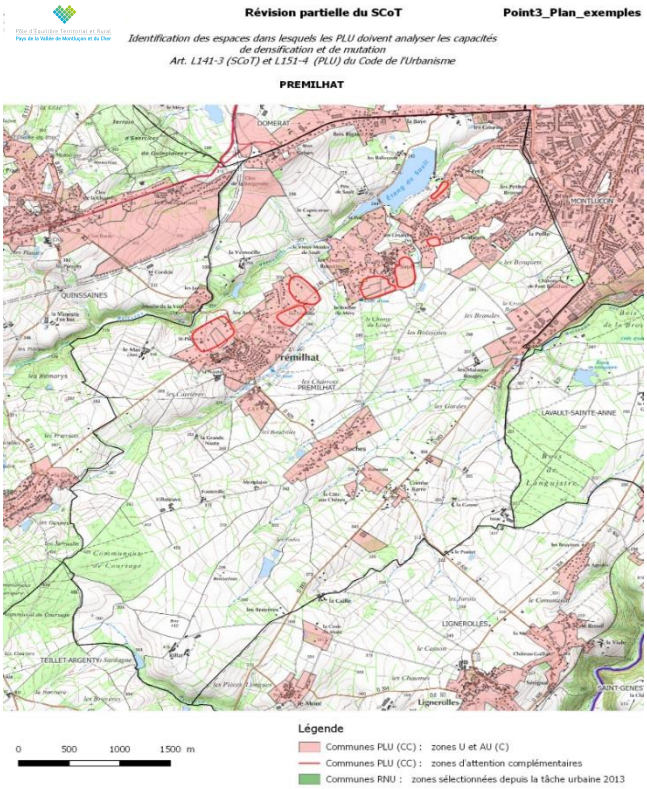

- **Compléments apportés aux diagnostics en matière de qualité paysagère**
  Ils ont pu être établis à partir des données du SRCE Auvergne Rhône Alpes, dans lequel l'analyse des données de la Trame Verte se base sur les écopaysages.

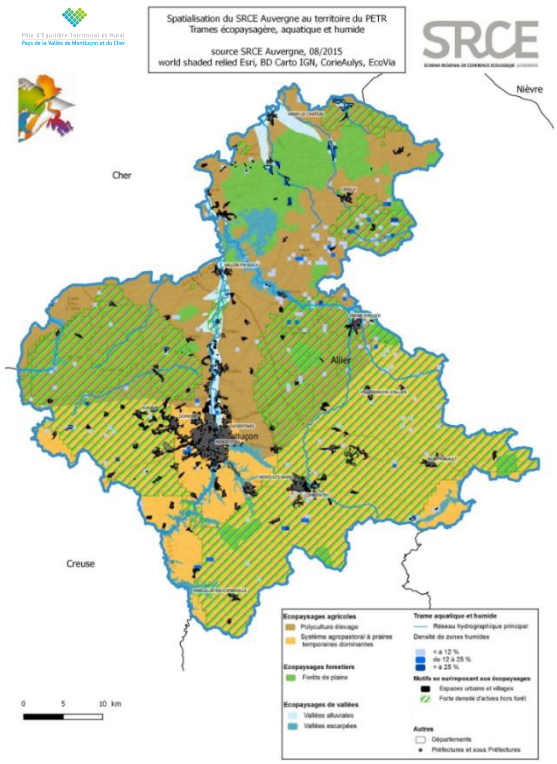

- **Prise en compte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique**

  Toutes les données cartographiques du SRCE ont été intégrées et spatialisées au territoire du PETR, l'analyse des enjeux propre au territoire sera réalisé en 2017.

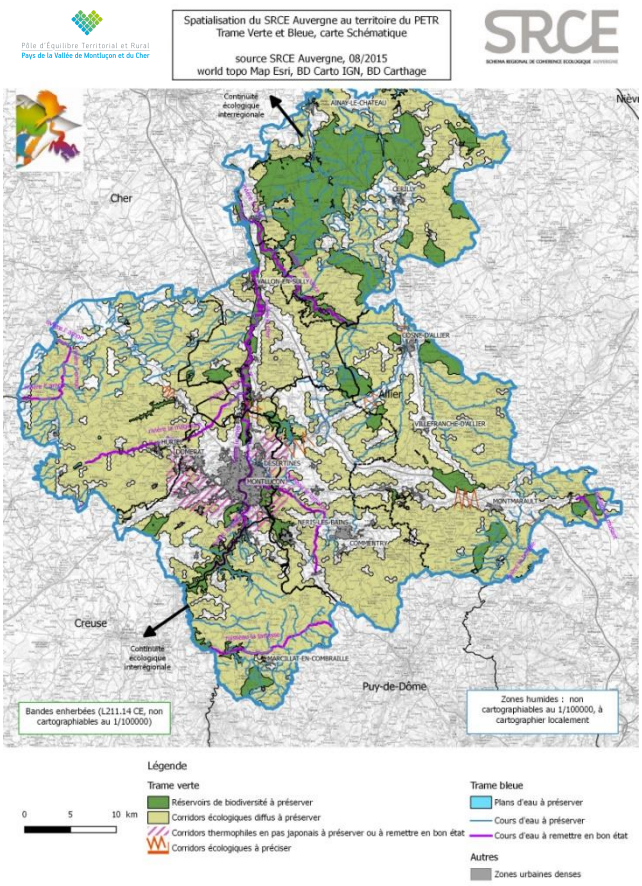

3) Animation et suivi de la procédure de révision

Organisation du renouvellement du Comité de suivi du SCoT (conformément à la délibération n°16.039 du Conseil Syndical du 4 octobre 2016) et préparation de la première réunion du Comité de Suivi

4) Relations avec les collectivités et accompagnement dans leur démarche de planification et d'urbanisme, participation aux études et à la formulation des avis SCoT dans le cadre de procédures d'association/consultation des personnes publiques

- Prise de rendez-vous et rencontre des élus des territoires afin de mieux présenter la démarche 'SCoT', celle de la révision, de mieux appréhender les spécificités de chaque commune, et de recueillir les données relatives à l'identification des espaces de densification et de mutation : 62 communes rencontrées sur 90 au 31/12 (33 avec un document d'urbanisme, 29 sans)
- Participation aux réunions d'évolution de documents d'urbanisme : Malicorne pour le lancement de la révision, Vaux en vue d'une réflexion d'évolution globale du PADD, …
- Réflexion sur la mise en place d'une grille de compatibilité PLU / SCoT, à finaliser et poursuivre en 2017
- Rôle de conseils auprès de certaines communes, Reugny sur l'éventualité d'une évolution du PLU, Maillet, Vallon-en-Sully …

5) Conception et réalisation des documents révisés constitutifs du SCoT (PADD-DOO) dont cartographies

- Traitements divers permettant l'édition simple des PLU et cartes communales dans un format d'édition courant (A3 ou A4) pour les rencontres communales : import des données des documents d'urbanisme numérisés (norme CNIG), du cadastre PCI/Vecteur ou Image, superposition des données et édition de cartes :

Carte PLU / cadastrale pour rencontre communale

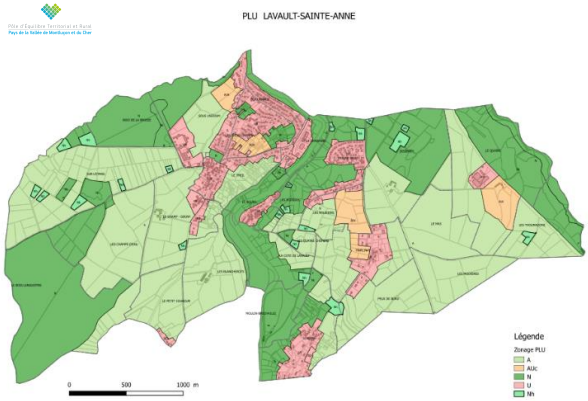

Carte PLU avec fond de carte IGN

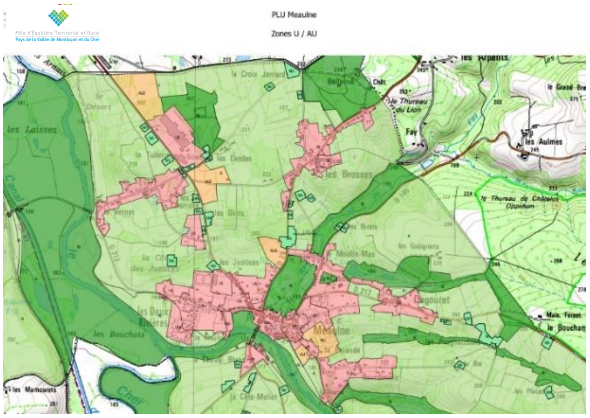

- Réalisation de nombreux traitements de données et cartes SIG pour la phase opérationnelle :

Cartographie pour la consommation d'espace sur 10 ans, Modèle d'Occupation du Sol 'Corine Land Cover'

Cartographie pour la consommation d'espace sur 10 ans, Modèle d'Occupation du Sol 'OSCom 2013' :

Cartographie pour l'identification des espaces de densification

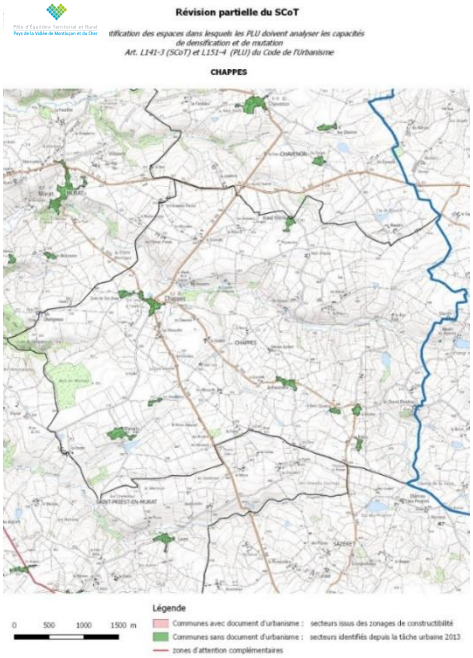

Cartographie des continuités écopaysagères,

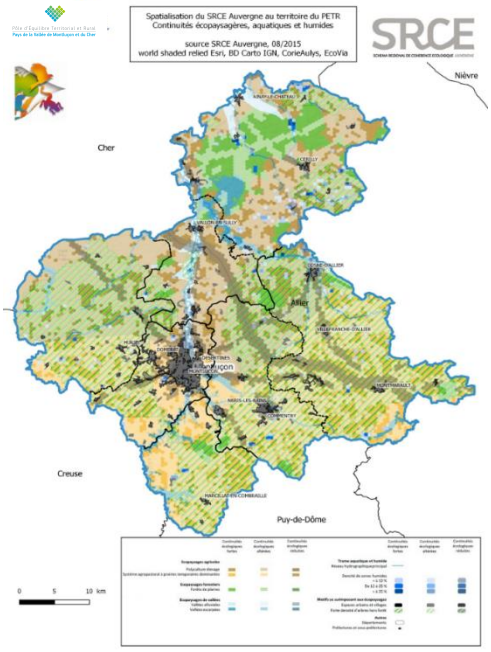

aquatiques et humides du SRCE

6) Conduite d'actions de sensibilisation aux enjeux de maîtrise foncière, développement d'une fonction d'observation foncière

- La relance de l'outil d'Observatoire de la vacance a été enclenchée, des actions complémentaires restent à mener. Mieux identifier les 'poches' de vacance de logements et essayer de déterminer des solutions pour tenter de les réduire, reste en effet l'objectif prioritaire du SCoT dans le domaine de l'habitat.

- Concernant les outils de maîtrise foncière, une pré-étude a été menée permettant de mieux identifier les 2 procédures principales permettant de mobiliser du foncier sur le territoire du PETR :

- une solution conjuguant un portage foncier, des conseils et de l'ingénierie proposée par l'Etablissement Public Foncier SMAF Auvergne
- une solution associant réorganisation parcellaire et aménagement : l'Association Foncière Urbaine de Projet (AFUP) issue de la loi ALUR, réunissant les propriétaires d'une zone à enjeux, et permettant d'associer une opération de remembrement 'urbain' et une opération d'aménagement

Après avoir rencontré le directeur de l'EPF SMAF, étudié et comparé les 2 approches, il s'avère que celle de l'AFU de projet est beaucoup trop lourde et inadaptée à notre territoire.

La procédure de portage foncier proposée par une structure expérimentée (EPF SMAF) semble beaucoup plus appropriée. 4 communes (Reugny, Montmarault, Saint-Marcel en Marcillat et Chamblet) ont d'ailleurs déjà engagé une démarche individuelle avec l'EPF.

7) Veille législative et réglementaire en matière d'urbanisme et de suivi du SCoT

- Appropriation des différentes législations liées à la fonction : loi d'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, loi Macron, loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, Loi 'Egalité et citoyenneté (loi EC) …
- Veille régulière pour suivre l'évolution des textes pouvant impacter l'urbanisme des EPCI du territoire, à l'aide de différents sites et forums. Exemple de la dernière législation en date, la loi EC adoptée le 27 janvier et ayant des conséquences directes sur le transfert de la compétence PLU aux EPCI (cas d'un EPCI avec la compétence et l'autre sans), sur le délai de grenellisation PLU, et sur la caducité des POS

- Consultation régulière et ajout de documents complémentaires à la base initiale

II - Territoire2.0

1) Laboratoire des Usages Numériques : de la veille vers la phase opérationnelle

Le travail de veille et les réflexions menés en 2014 et 2015 au sein du Laboratoire des Usages numériques ont été poursuivis en vue d'une application pratique sur le territoire dans les domaines de l'e-Santé, de l'e-Tourisme et de l'e-Administration. Ainsi, l'année 2016 est une année de transition entre la période de veille technologique effectuée en 2014 et 2015 et un certain nombre de projets qui devrait connaître une réalisation en 2017.

En effet, les discussions sur l'établissement d'un Contrat Local de Santé à l'échelle du PETR en lien avec l'Agence Régionale de Santé inclut une dimension numérique accrue permettant notamment la mise en place de lieux d'échanges pour la communauté des professionnels de santé (forums, etc…), la possibilité de recourir à l'équipement de télédiagnostic en lien avec la mission de coordination santé devant mener une réflexion sur le maillage territorial de l'offre de soins.

D'autre part, le Schéma de Développement et de Valorisation Touristique du PETR qui amène le territoire à se regrouper et à travailler plus étroitement encore sur la promotion du territoire comme une seule et même destination touristique (animé par un outil lui-même regroupé au sein de l'Office de Tourisme Intercommunautaire) implique un important travail de développement du numérique dans le champ touristique. Le PETR, en lien avec les techniciens du Tourisme du territoire, a donc entamé en 2016 la réflexion sur le développement des outils numériques nécessaires à l'exercice des missions de l'OTI (qui de par sa configuration devra pouvoir développer des méthodes de travail à distance efficaces) et à la communication et promotion touristique de la destination dont le numérique est le premier vecteur.

Enfin, l'année 2016 a permis de conforter le besoin identifié par le PETR à l'occasion de la réactualisation du diagnostic de territoire (qui avait été l'occasion de mettre en place des espaces de consultations de type Discut'Cafés...) de tiers-lieux citoyens. Ainsi, un certains nombres de projets émergeant sur le territoire visent à répondre à ce besoin d'espaces permettant un usage mixte d'activités associatives, culturelles et d'expression de la citoyenneté. Ces nouveaux besoins exprimés par les territoires engagent le PETR à une réflexion sur la forme d'accompagnement qu'il pourrait développer en termes d'animation numérique du PETR.

2) Outils numériques de suivi et d'animation des instances

Le PETR a continué en 2016 à utiliser la plateforme de partage de données crée avec l'appui technique du Département de l'Allier à destination des instances du PETR. Cet outil a permis la mise en ligne et le partage des documents relatifs aux réunions techniques et de gouvernance des instances du PETR durant toute l'année 2016, permettant aux élus et membres des instances de consulter les documents préalablement aux réunions et une gestion raisonnée des impressions.

Ainsi, plus de 840 pages de documents ont été publiées en ligne pour l'année 2016.

3) Appui aux territoires pour l'accès au numérique mobile

Le PETR a également appuyé auprès du Préfet de Région, en 2016, les candidatures des intercommunalités du Pays de Tronçais et de Marcillat-en-Combraille à l'appel à projet national « 800 sites très haut débit ». Cet appel à projets a pour objet l'identification de sites non ou mal desservis en couverture numérique mobile (internet et téléphone) et représentant un potentiel de développement économique et/ou touristique. Ont ainsi été identifiés sur le territoire du PETR le site de Saint-Bonnet-Tronçais (en forêt de Tronçais) et la vallée de Chambonchard (ces deux sites représentant un potentiel de développement touristique autour de l'axe tourisme et loisir de pleine nature identifié par le Schéma de Valorisation et de Développement Touristique du PETR).

4) Un travail étroit avec les collectivités partenaires

Le travail de partenariat étroit (engagé dès 2015) avec les services DSI du Département de l'Allier s'est poursuivi tout au long de l'année 2016. Ainsi, les services du Département ont contribué à la candidature des territoires de Tronçais et Marcillat-en-Combraille par la fourniture de données qualifiées sur la couverture mobile. Les services du département ont également apporté un appui technique à l'administration de la plateforme de partage de données du PETR dont ils assurent l'hébergement et la maintenance. Un travail partenarial est également engagé sur le domaine du SIG dans lequel le PETR a été plus actif en 2016 avec le démarrage de la mission de révision partielle du SCoT.

Enfin, au second semestre 2016, sont lancés les travaux préparatoires à la mutualisation des services d'information entre le PETR et la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise. Cette mutualisation devra permettre la mise en place d'outils performants en matière d'informatique, d'accès à internet, de stockage de données et de téléphonie fixe et une plus grande efficacité de l'assistance technique sur le parc informatique et téléphonique.

III - Le PETR, un espace pertinent pour la contractualisation

1) Leader

La sélection du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher étant intervenue le 30 avril 2015 pour mettre en œuvre le programme Leader intitulé **« Ma vallée accélère ! Nouvelles ressources - Nouvelles activités »** *pour le renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher*, l'année 2016 devait être l'année de démarrage effectif et opérationnel de la programmation Leader 2014-2020 sur le territoire du Pays de Montluçon.

1 enjeu principal pour cette année de démarrage effectif et opérationnel du programme :

- créer les conditions d'un démarrage efficient en amorçant le programme avec un volume de projets important.

En conséquence, la priorité de l'année 2016 était de constituer une cohorte de projets importante pour permettre, dès que le programme serait effectif, de lancer la programmation et l'attribution des aides Leader sollicitées par les projets ayant reçu un avis favorable du Comité de Programmation.

Afin de constituer une cohorte de projets suffisante et de créer les bonnes conditions de démarrage de cette nouvelle programmation, des moyens importants en ingénierie ont dû être mobilisés par la structure porteuse du GAL (le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher) avec :

- une animation thématique :
  - 1 ETP de janvier à octobre 2016 dédié à un poste de Chargé de Mission Leader Développement Durable pour accompagner l'émergence et l'accompagnement des opérations de soutien aux commerces de proximité, à l'économie rurale, de valorisation des savoir-faire et produits locaux, de soutien aux pratiques plus durables (cf. Fiches 2 et 5)

- Une animation transversale et une animation auprès des porteurs de projet :
  - 1 ETP de janvier à décembre 2016 dédié à l'animation du programme et à l'accompagnement des porteurs de projets
  - 1 ETP de février à décembre 2016 dédié à la gestion et au traitement administratif du programme

Le déploiement de ces moyens en ingénierie a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 72 porteurs de projets différents reçus ou visités
- 37 dossiers de demande d'aide déposés dont 6 sous format définitif.
- 1 678 757,04 € d'aides Leader sollicitées
- 0 projet programmé → 15 projets examinés pour avis de principe lors d'un Comité de Programmation à blanc.

Cette année 2016 que l'on pouvait attendre comme l'année effective de démarrage opérationnel du programme n'a en réalité pas pu l'être et ce pour 2 raisons principales :

- le conventionnement entre le GAL, l'Autorité de Gestion et l'ASP rendant effectif le programme sur le territoire du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher n'est intervenu qu'au 22 novembre 2016
- les formulaires définitifs permettant aux porteurs de projets de déposer des demandes complètes n'ont été transmis en partie qu'à partir de juillet 2016
- les outils devant permettre l'instruction des demandes redéposées sous leur format définitif n'étaient pas créés.

En conséquence l'année 2016 aura permis au GAL de constituer une cohorte de projets conséquente, d'autant plus si l'on y ajoute les projets ayant fait l'objet d'un dépôt de demande en 2015 ainsi que ceux accompagnés allant déboucher sur un dépôt en 2017.

Toutefois, ces demandes, bien que pré-instruites et traitées par les services du GAL, n'ont pu être prise en compte par l'Autorité de Gestion pour instruction. Or, comme la validation de l'instruction réglementaire et la définition d'un montant fiable d'aide Leader sollicité sont des prérequis indispensables à la programmation des projets, aucun des 10 projets déposés en 2015 et des 37 déposés en 2016 n'a pu faire l'objet d'une instruction par l'Autorité de Gestion puis d'une programmation par le Comité de Programmation du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Ainsi, fin 2016, presque 2 ans après le lancement de la programmation 2014-2020, le programme Leader du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher est en attente d'un démarrage opérationnel ce qui impacte forcément et de manière critique, la capacité de portage des projets déposés par les porteurs dont la trésorerie ne permet plus de faire face à un tel retard accumulé.

Ce programme ayant pour ADN le soutien à l'initiative locale et à l'expérimentation de nouvelles formules pour le développement rural est en passe de devenir un dispositif ne pouvant être sollicité que par des structures le plus souvent publiques, pour des projets plus conséquents en volumes financiers, laissant alors « de côté » les porteurs de projets dont les tailles de structures sont plus petites et pour lesquels une avance de trésorerie sur une telle période n'est pas envisageable.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
ma vallée accélère

Dossiers de demande d'aide Leader déposés au titre de la programmation 2014-2020

Fiche action	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Montant Leader indicatif
Fiche 1	Syndicat Intercommunal d'entretien et de maintien en eau du Canal de Berry	Pont Canal de Chantemerle : point clé d'une valorisation touristique du Canal de Berry	37 014,21
	Communauté de Communes du Pays de Tronçais	Nettoyage des Forges de Tronçais : 1ère étape vers une valorisation touristique et culturelle du site	51 828,40
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Accompagner la création d'un OTI pour structurer le développement touristique du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	6 400,00
	Commune de Le Brethon	Circuit Saint-Mayeul	78 325,96
	Syndicat Intercommunal d'entretien et de maintien en eau du Canal de Berry	Pont Canal de Chantemerle : point clé d'une valorisation touristique du Canal de Berry - PHASE 2	28 179,22
	Office de Tourisme et d'Animation de Néris-les-Bains	Le scrollitelling à Néris-les-Bains, territoire numérique innovant	29 067,86
	Commune de Saint-Victor	Franchissement du Cher pour le projet d'itinérance douce entre la voie verte du Canal de Berry et le centre-bourg de Saint-Victor	6 600,00
	Syndicat Intercommunal d'entretien et de maintien en eau du Canal de Berry	Vers un renforcement de la mise en tourisme du Canal de Berry : restauration et valorisation du Pont Canal de Chantemerle	103 678,20
	Montluçon Communauté	Création d'un site acorbatique de pleine nature	59 484,00
	Commune de Saint-Fargeol	Création d'un village jardin de tourisme paysager	30 000,00
	Montluçon Communauté	Aménagement base de loisirs de l'Etang de Sault	
Total Leader Fiche 1			**430 577,85**
Fiche 2	Commune de Sazeret	Une opération exemplaire pour sécuriser et valoriser un site caractéristique du paysage bocager du territoire	42 555,46
	Communauté d'Agglomération de Montluçon	Montluçon : un exemple de maîtrise de son empreinte énergétique	40 364,30
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Animation et étude stratégique pour une gestion durable de l'espace	36 660,29
	Conseil Départemental de l'Allier	Echappée Verte 2016	24 235,52
	Commune de Prémilhat	Essaimage de pratiques raisonnées d'entretien des Espaces Verts	53 265,68
	Office de Tourisme et d'Animation de Néris-les-Bains	Néris-les-Bains, une destination responsable	20 677,57
	Communauté d'Agglomération de Montluçon	Elaboration d'un schéma d'aménagement des zones d'activités à l'échelle du pôle urbain	49 312,00
	Commune de Cosne-d'Allier	Démarche territoriale de lutte contre les pesticides	6 032,31
	Commune de Prémilhat	Essaimage de pratiques raisonnées d'entretien des Espaces Verts - PHASE 2	37 838,40
	Montluçon Communauté	Maison Témoin phase 2	
Total Leader Fiche 2			**310 941,53**
Fiche 3	SARL A l'Œuvre de l'Art	Une nouvelle activité au sein de l'atelier "A l'Œuvre de l'Art" au service du patrimoine	4 000,00
	Communauté de Communes du Pays d'Huriel	Valorisation du Village d'Art d'Huriel	33 038,80
	Commune de Commentry	L'AGORA *Nouvel équipement scénique*	61 531,67
	Association CLÉ	La Locale d'Ébullition : expérimentation d'un nouvel outil	48 513,67
	Association de Gestion de la SMAC de Montluçon	Le 109 : scène des musiques actuelles	155 004,08
	SARL Nature/Addict	Nature/Addict : Développement d'une nouvelle activité d'artisanat d'art au sein du Village d'Art d'Huriel	4 000,00
	Commune de Commentry	Histoire d'Harmonies	33 608,64
	cONcErn	"cONcErn - Infrastructure artistique : structuration du dispositif comme terrain d'expérimentation (2017-2018)"	37 669,55
Total Leader Fiche 3			**377 366,41**
Fiche 4	Commune de Quinssaines	Mini-stadium pour et par les jeunes de Quinssaines	21 592,40
	Commune de Lignerolles	Animation du cœur de Lignerolles par l'implantation d'un mini-stadium	9 909,15
	Ville de Montluçon	Un Bike Park pour les pratiques collectives	125 035,69
	Commune de Prémilhat	Mini-stadium afin d'inciter les activités sportives "en liberté" chez les jeunes de Prémilhat	18 940,12
	Commune de Saint-Victor	Développement des équipements d'accueil du stade afin de favoriser la place de la femme dans le sport	108 871,92
	Commune de Meaulne	A la croisée du sport et des générations *Création d'un terrain multisports vecteur de pratiques sportives innovantes au cœur d'un espace d'échanges intergénérationnels*	13 611,96

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
ma vallée accélère

Dossiers de demande d'aide Leader déposés au titre de la programmation 2014-2020

Fiche action	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Montant Leader indicatif
Fiche 4	Commune de Malicorne	Une nouvelle dynamique pour l'accueil périscolaire et la vie associative et sportive de Malicorne	73 896,46
	Centre Social Rural du Pays de Marcillat-en-Combraille	Mieux analyser les besoins des populations vieillissantes du territoire du Centre Social Rural du Pays de Marcillat-en-Combraille	8 241,71
	Commune de Durdat-Larequille	MAM du Clos du Lamaron	140 000,00
	Montluçon Habitat	Etude sociale et démographique en quartier urbain	16 600,00
	Commune d'Huriel	Vers le label "Ville Amie des Enfants"	31 533,38
	Communauté de Communes du Val de Cher	Structuration d'un Plan d'actions jeunesse pour le Val de Cher	18 729,70
	Communauté de Communes du Pays d'Huriel	Création d'un hébergement pour personnes atteintes d'autisme	169 639,64
	Ville de Montluçon	" Tous au Bike Park "	5 107,20
	Commune de Commentry	Création d'un pôle social et d'initiatives au lit-dieu "Labo de la Gare"	91 386,15
	Commune de Teillet-Argenty	Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants du bourg de Teillet-Argenty	6 085,01
	Commune de Verneix	Création d'une micro-crèche - Accueil des enfants de 2,5 mois à 4 ans	50 754,00
	Montluçon Communauté	Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents	70 000,00
Total Leader Fiche 4			**979 934,49**
Fiche 5	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Création d'une plateforme de développement du commerce, de l'artisanat et des circuits alimentaires de proximité	30 032,42
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Valorisation et promotion des savoir-faire du territoire du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	20 610,18
	Commune de Chazemais	Le Grillon : une maison communale des services, lieu d'échanges en faveur de la dynamique de vie locale	13 949,90
	OPAC-OPH de Commentry	Création d'une nouvelle charcuterie à Commentry pour la valorisation et la transformation de produits issus de filières locales	120 000,00
	Commune de Chamblet	Une nouvelle boulangerie pâtisserie à Chamblet : un exemple de service de proximité valorisant l'approvisionnement local	15 632,54
	Hervé CHEMEL	Valoriser et promouvoir les produits locaux en développant une activité de restauration collective qui joue la carte de l'approvisionnement local	21 779,17
	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Développement de l'approvisionnement local de la restauration collective	17 200,82
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Plateforme de développement du commerce, de l'artisanat et des circuits alimentaires de proximité - PHASE 2	25 673,49
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Enquête consommation des ménages	4 666,40
	Commune de Couleuvre	Un nouvel espace de vie pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives	120 000,00
	Commune de Valigny	Espace citoyen et intergénérationnel	30 900,00
	Commune de Prémilhat	Espace social et culturel	120 000,00
	Montluçon Communauté	Espace social et de services	
Total Leader Fiche 5			**540 444,92**
Fiche 6			
Total Leader Fiche 6			**0,00**
Fiche 7	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Animation, gestion et mise en œuvre de la stratégie Leader 2014-2020 pour les années 2015 et 2016	102 315,18
	PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Animation, gestion et mise en œuvre de la stratégie Leader 2014-2020 pour l'année 2017	80 077,12
Total Leader Fiche 7			**182 392,30**
TOTAL LEADER SOLLICITÉ			**2 821 657,50**

Dossiers déposés et pré-instruits sous un format définitif	31
Dossiers déposés et pré-instruits sous un format provisoire	19
Dossiers déposés sous la forme d'une demande minimale (= à pré-instruire)	12
Nombre total de dossiers déposés	62

2) Contrat de Ruralité Etat-PETR

Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher peut être signataire d'un Contrat de Ruralité Etat pour la période 2017-2020. Ces nouveaux dispositifs de contractualisation visent à coordonner et mettre en cohérence les projets et actions de développement territorial sur les territoires de projet, prioritairement les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux. Pour cette première génération de contrats, trois territoires de l'Allier étaient identifiés comme signataires potentiels : la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse, la Communauté d'Agglomération de Moulins et le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

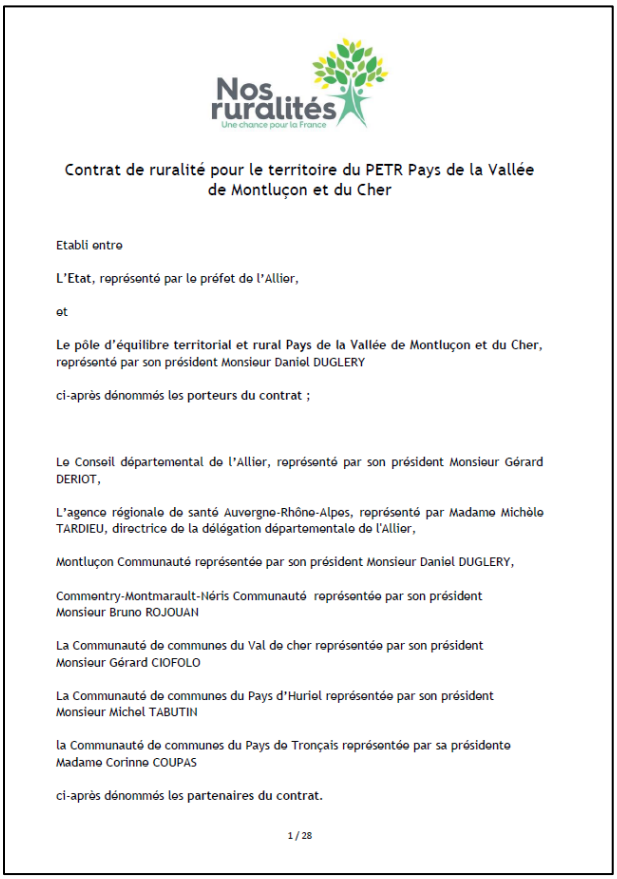

Nos ruralités
Une chance pour la France

Contrat de ruralité pour le territoire du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Etabli entre

L'Etat, représenté par le préfet de l'Allier,

et

Le pôle d'équilibre territorial et rural Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, représenté par son président Monsieur Daniel DUGLERY

ci-après dénommés les porteurs du contrat ;

Le Conseil départemental de l'Allier, représenté par son président Monsieur Gérard DERIOT,

L'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Madame Michèle TARDIEU, directrice de la délégation départementale de l'Allier,

Montluçon Communauté représentée par son président Monsieur Daniel DUGLERY,

Commentry-Montmarault-Néris Communauté représentée par son président Monsieur Bruno ROJOUAN

La Communauté de communes du Val de cher représentée par son président Monsieur Gérard CIOFOLO

La Communauté de communes du Pays d'Huriel représentée par son président Monsieur Michel TABUTIN

la Communauté de communes du Pays de Tronçais représentée par sa présidente Madame Corinne COUPAS

ci-après dénommés les partenaires du contrat.

1 / 28

Le Contrat de Ruralité a vocation à accompagner le développement du territoire en appuyant fortement les stratégies préexistantes par l'attribution d'une enveloppe de Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) dédiée aux actions du contrat et dans certains cas, la bonification des taux de financement de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), voire la possibilité pour certains projets de cumuler DETR et FSIL. Il ne vise donc pas à la mise en place d'une nouvelle stratégie de territoire, mais bien à la mise en cohérence des actions de développement et ainsi au renforcement du projet de territoire.

Le PETR a donc entamé dans l'été 2016 un travail de recoupement entre les axes de son Projet de Territoire 2014-2020 (qui s'appuyait sur le diagnostic réactualisé du territoire) et les 6 thématiques du Contrat de Ruralité Etat :

- Accessibilité aux services ;
- Redynamisation des Bourgs-Centres ;
- Attractivité ;
- Mobilité ;
- Transition écologique et énergétique ;
- Cohésion sociale.

Ce travail a permis d'identifier les priorités d'actions du territoire du PETR correspondant aux 6 thématiques fléchées par l'Etat et de les décliner ainsi au plus près des besoins ressortant du diagnostic de territoire. Cette déclinaison autour des priorités d'actions retenues par le PETR a abouti à la structuration de 14 fiches-actions faisant apparaître, en décembre 2016 un recensement provisoire de 87 projets des communes, des intercommunalités et du PETR en propre pour la période 2017-2020, sous réserve de validation des actions retenues par les services de l'Etat.

3) La nouvelle contractualisation régionale

La nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes a présenté, à la rentrée de septembre 2016, les règles de la nouvelle contractualisation régionale que sont le Contrat d'Ambition Régionale et les deux dispositifs d'aide directe aux communes qui lui sont adossés : « le Bonus Ruralité » et « le Bonus Bourgs-Centres ». Cette nouvelle contractualisation, doit courir sur la période 2017-2019.

Sollicité par certains EPCI et communes, le PETR a proposé une aide technique aux collectivités souhaitant voir leurs projets s'inscrire dans cette nouvelle vague de contractualisation.

Ainsi, le PETR a rencontré les EPCI et communes le souhaitant et a animé durant tout le dernier trimestre 2016 plusieurs réunions à destination des élus et des agents de développement du territoire, restant en veille auprès des interlocuteurs régionaux des règles de la contractualisation (toujours en cours d'élaboration) afin d'éclairer au mieux les collectivités dans leur démarche.

A mi-décembre 2016, une soixantaine de fiches-projets (et les éléments constitutifs des futurs dossiers de demande d'aide - à compléter pour certains par la suite) ont ainsi pu être structurées pour ces trois dispositifs d'aide confondus et communiqué au service Aménagement du Territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce travail de collecte et de mise en cohérence des opérations étant soumis aux services de la Région tant pour accompagner la définition des enveloppes allouées à chaque EPCI que pour accélérer et simplifier l'instruction des dossiers de demande d'aide qui devra avoir lieu à partir de 2017.

4) Une ingénierie financière et stratégique au service des territoires et de leurs projets

La simultanéité des nouvelles contractualisations Etat et Région et la nécessité pour les collectivités d'inscrire leurs projets dans ces perspectives a introduit une certaine confusion chez les maîtres d'ouvrages.

Le PETR a donc assumé, auprès des territoires, deux rôles distincts dans le cadre de ces deux contractualisations : il est le porteur de la contractualisation Etat (avec le Contrat de Ruralité dont il sera signataire) et a joué un rôle d'assistance dans l'identification et l'élaboration de la contractualisation régionale pour le compte des communes et intercommunalité le souhaitant.

En outre, il convient de préciser que le rôle de « guichet unique » ainsi assuré par le PETR (qui est également animateur du Groupe d'Action Local et donc porteur d'une stratégie de développement au titre des fonds européens Leader) ne se limite pas à un rôle d'assistance technique au montage des dossiers, mais a permis une orientation efficace des projets vers ces différents dispositifs (Europe, Etat et Région) en fonction de leurs particularités. En effet, la connaissance fine de ces divers mécanismes d'aide d'une part et du projet de territoire d'autre part a permis d'optimiser les financements et d'accompagner au mieux les collectivités du territoire dans l'élaboration de leurs projets.

IV - Développer et promouvoir des pratiques plus durables

Gestion 2016 Natura 2000 Gorges du Haut-Cher

L'année 2016 a été suspendue au nouveau cadre de financement ETAT/FEADER 2016. Une réunion du comité de pilotage NATURA 2000 **s'est tenue le 15 juin 2016 précédée par une réunion préparatoire au pré-projet PAEC (projet agroenvironnemental climatique)** se substituant aux MAEC (mesures agro-environnementales territorialisées) de l'ancienne programmation 2017-2013.

Néanmoins l'animation Natura 2000 2016 Gorges du haut Cher confiée au CEN Allier s'est distribuée sur les missions suivantes :

Intitulé
Animation générale
Articulation technique de la mission avec les services du Pays de Montluçon
Préparation et co-animation d'une réunion du Comité de pilotage
Programmation, suivi et bilan technique et financier de la mission
Information, concertation, sensibilisation :
Veille locale - concertation avec les élus et représentants socio-professionnels du site
Actualisation de l'espace Internet dédié
Réponses aux sollicitations des porteurs de projets potentiels
Suivi de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques :
Point sur l'état d'avancement du SAGE Cher amont
Restauration, gestion et valorisation des milieux naturels d'intérêt patrimonial :
Poursuite de l'étude de faisabilité technique d'une restauration conservatoire des pelouses de la Viale *(Ligueroles)*
Poursuite de la lutte contre la colonisation des landes restaurées *(Côtes de Nerdre)* par la Fougère aigle *(prestation)*

Le PETR a candidaté en Octobre 2016 à l'appel à projet régional 2016 Pré-PAEC en s'entourant du partenariat technique du CEN Allier et de la Chambre d'agriculture de l'Allier ;

Ainsi le projet Pré-PAEC a été sélectionné par la Commission régionale Agriculture – Environnement –Climat (CRAEC) en novembre 2016 pour dépôt du projet PAEC définitif le 13 décembre 2016.

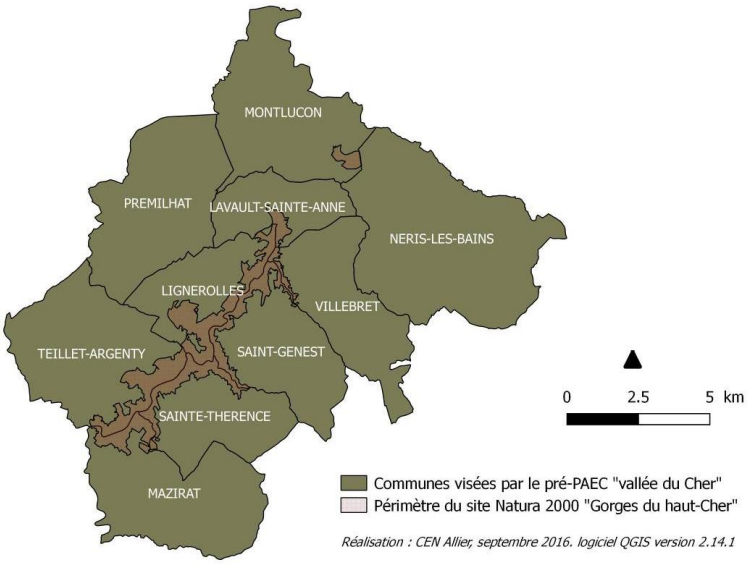

Le territoire PAEC Vallée du Cher comprend le périmètre Natura étendu aux communes du Site en y intégrant deux communes supplémentaires Prémilhat et Néris les Bains.

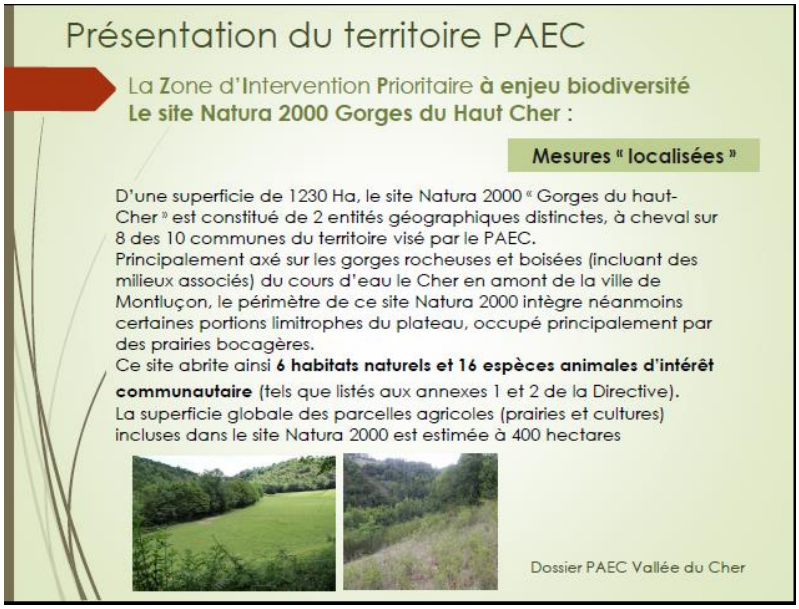

Les MAEC retenues

: **Pour un Objectif de contractualisations** avec 35 exploitations du périmètre PAEC

La MAEC « Systèmes Herbagers et Pastoraux »

ET

Les MAEC retenues

Les MAEC localisées *(exclusivement pour le site Natura 2000)*

	MAEc (2017/2018)	
	Intitulés	*Engagements unitaires mobilisés*
Prairies	Gestion extensive avec absence de fertilisation azotée et plafonnement de la pression de pâturage *(chargement moyen annuel max. = 1,4 UGB/Ha/an)*	HERBE 03 / HERBE 04
	Soutien au maintien de l'ouverture et gestion extensive avec absence de fertilisation azotée et plafonnement de la pression de pâturage *(chargement moyen annuel max. = 1,4 UGB/Ha/an)*	HERBE 03 / HERBE 04 / OUVERT 02
Haies	Entretien des haies sur les 2 côtés latéraux (taille annuelle)	LINEA 01
Arbres	Entretien des arbres formés (hauteur de bille > 5m) avec 1 taille en 5 ans	LINEA 02
	Soutien à la formation d'arbres (hauteur de bille < 5m) avec 5 tailles en 5 ans	
Ripisylve	Entretien du côté latéral bordant la parcelle agricole (1 taille en 5 ans)	LINEA 03
Mares	Soutien à l'entretien (curage partiel) ou la restauration légère (réfection de berges) avec 1 intervention en 5 ans	LINEA 07

Le budget MAEC sur 5 années de contractualisation

Le projet de PAEC « Vallée du Cher « a été approuvé en CRAEC le 17 janvier 2017 pour les montants d'aide MAEC en direction des exploitants agricoles sont de 953 093.60 euros.

			Année 1			Plan de financement	
Contrats MAEC	**Mesures**	**Montant annuel mesure (Ha-ml-élément/an)**	Eléments engagés estimés (surface/linéaire/élément ponctuel)	Montant total par an	Montant total pour 5 ans	% Agence de l'eau ou DRAAF	% FEADER
Enjeu biodiversité							
Mesures à engagements unitaires							
Prairies	HERBE 03 + HERBE 04	89,05 €	105 Ha	9 350,25 €	46 751,25 €	25%	75%
Prairies	OUVERT 02 + HERBE 03 + HERBE 04	184,47 €	50 Ha	9 223,50 €	46 117,50 €	25%	75%
Haies	LINEA 01	0,90 €	5 500 ml	4 950,00 €	24 750,00 €	25%	75%
Entretien d'arbres isolés ou en alignement	LINEA 02	3,96 €	200	792,00 €	3 960,00 €	25%	75%
Formation adaptée d'arbres de haut-jet	LINEA 02	19,80 €	160	3 168,00 €	15 840,00 €	25%	75%
Entretien adapté des ripisylves	LINEA 03	1,01 €	1 000 ml	1 010,00 €	5 050,00 €	25%	75%
Restauration et/ou entretien de mares	LINEA 07	58,63 €	11	644,93 €	3 224,65 €	25%	75%
Total mesures engagements unitaires enjeu Biodiversité				**29 138,68 €**	**145 693,40 €**	**36 423,35 €**	**109 270,05 €**
Enjeu Séquestration du Carbone							
Mesures "système"							
Système Herbager-Pastoral (SHP)		80,74 €	2 000 Ha	161 480,00 €	807 400,00 €	25%	75%
Total mesures "système" enjeu Séquestration du Carbone				**161 480,00 €**	**807 400,00 €**	**201 850,00 €**	**605 550,00 €**
TOTAL MESURES ENJEUX BIODIVERSITE ET SEQUESTRATION DU CARBONE				**190 618,68 €**	**953 093,40 €**	**238 273,35 €**	**714 820,05 €**

V - Développement et Valorisation Touristique du Territoire du PETR

1) Le Schéma de Valorisation et de Développement Touristique

Le travail de réactualisation du diagnostic touristique du PETR initié en 2015 a été poursuivi et complété par la mise en forme d'un schéma faisant ressortir les axes de développement du tourisme sur le territoire du PETR (Pleine Nature et Itinérance Douce pour une clientèle familiale et de cyclotourisme, offre culturelle et patrimoniale à destination d'une clientèle de jeunes seniors, tourisme d'affaires, etc…). L'animation du groupe de travail constitué en 2015 s'est donc poursuivie avec des modulations liées aux diverses thématiques abordées lors de ce travail de diagnostic.

Le Schéma de Valorisation et de Développement Touristique, approuvé par le Conseil Syndical du 5 juillet 2016, définit un certain nombre de préconisations et le plan d'actions en découlant qui comprend, notamment, la définition d'une identité touristique commune à l'ensemble du territoire et le regroupement des services d'accueil et d'information touristique sous la forme d'un Office de Tourisme Intercommunautaire.

CARTE D'IDENTITÉ TOURISTIQUE DU PAYS DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON ET DU CHER

Population : 115 237 habitants (INSEE 2013) -Superficie : 2189 km² - Densité : 53 hab/km²
Département de l'Allier (03) – Région Auvergne / Rhône-Alpes
92 communes – 7 EPCI (6 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération)

Culture et Patrimoine - Activités Artistiques et Évènements

• 13 musées : Mupop ; Musée du Canal de Berry ; Maison de la Combraille ; Donjon de la Toque ; Musée des maquettes animées ; Musée Gallo-romain ; Espace culturel de la Pleïade…

• 6 villes et villages remarquables : Cité médiévale de Montluçon ; Hérisson ; Huriel ; Ainay-le-Château ; Néris-les-Bains (Plus beaux détours de France) ; Village étape de Montmarault…

• 122 monuments protégés représentant une variété de patrimoine :
- patrimoine militaire et châteaux : Château des Ducs de Bourbon ; Villa de la Louvière ; Château de Peufeilhoux ; Forteresse de Hérisson ; Donjon de la Toque ; Château de l'Ours ; Remparts d'Ainay-le-Château…
- patrimoine religieux : Prieuré de Reugny ; Eglise de St Bonnet-de-Four et son clocher Tors ; Eglise St Paul (Montluçon)…
- patrimoine industriel : Bassins industriels de Montluçon, Commentry et Montmarault ; Canal de Berry et le réseau d'étangs ; Forges de Tronçais…

• Un patrimoine immatériel vivant valorisé par plusieurs événementiels : « Les Coulisses des Métiers » ; « La Rencontre des Arts » (autour du Village d'Art d'Huriel regroupant une vingtaine de savoir-faire différents dont certains rares) ; le Festival « Dire, Lire, Conter » et la présence de nombreux conteurs sur le territoire qui contribuent à faire vivre, par l'oralité, la mémoire du territoire ; une littérature du Bourbonnais représentée par de nombreux auteurs dont les plus célèbres sont Alain Fournier, Emile Guillaumin, Achille Allier, Charles-Louis Philippe…

• Des compagnies de théâtre dont certaines de renommée nationale ou internationale : Le P'tit Bastringue ; Le Petit Théâtre Dakoté ; La Belle Meunière ; le Footsbarn Theater ; Attrape-Sourire ; Ubürik ; La Volga ; CDN Le Fracas…

• Des lieux et structures de développement de l'Art contemporain : Le Fonds d'Art Contemporain ; Domaine M ; l'Orangeraie ; Shakers…

• Spectacle vivant et Musiques actuelles : Cirqu'En Bulle ; Accrobacirque ; Entr'Act ; Centre Dramatique National ; Théâtre Gabrielle Robinne ; Théâtre André Messager ; le 109 ; l'Agora ; MJC de Cosne-d'Allier ; Le Guingois ; Athanor ; Conservatoire André Messager ; Le Cube ; Hérisson Social Club…

• De nombreux Festivals et événementiels : Festival de Musique en Bourbonnais ; Jazz au Fil du Cher ; Festival de la Chanson Française, Festival de la Chanson Francophone ; Festival au Cœur de Cosne ; Un été dans mon Village ; Festival des Arts mêlés ; Canal en Fête ; Remp'Art ; Les Bayoux ; Le Bœuf Villé ; Les Feux de la Saint-Jean…

• Un terroir : La viande charolaise ; l'âne du Bourbonnais ; les Fromages de Chambérat, Bézenet, Cérilly, Theneuille ; la Brasserie Blondel ; le Whisky Hedgehog ; la Rhumerie Divana ; les farines de Saint-Désiré ; le Vinaigre de la Carrière ; les Confitures du Domaine de Baudry ; le Pâté au Pommes de Terre ; la ferme pédagogique de « la Ganne » ; les « Biquettes de Tronçais », l'asinerie de la Vioune, Maison de l'Âne Bourbonnais de Braize…

Patrimoine Naturel et Paysager

• Un climat continental tempéré et un environnement relativement préservé des intempéries.

• Les deux entités paysagères du territoire que sont la « Basse Combraille » et le « Bocage Bourbonnais » dont les caractères se retrouvent dans leurs faunes / flores et leurs trames verte et bleue spécifiques.

• Des environnements préservés : Espaces Naturels Sensibles (La Vauvre, Etang de Saint-Bonnet-Tronçais, Vallée de Chambonchard) – Zones NATURA 2000 des « Gorges du Haut Cher », « Forêt de Tronçais », « Gîtes de Hérisson »…

• L'Eau omniprésente sur le territoire : Les deux visages de la rivière Cher (torrentielle en amont dans les Gorges du Haut Cher, puis plus paisible en aval dans la Vallée du Cher) ; Le Canal de Berry ; le réseau d'étangs et de mares (lié à l'activité économique industrielle ou agricole) qui maille le territoire ; le thermalisme avec les Aquae Neriae (Néris-les-Bains dont les propriétés sont reconnues depuis l'Antiquité) et proposant aujourd'hui une offre de bien-être ouverte à tous au travers du Spa « les Nériades ».

• Les grands espaces boisés : La Forêt de Tronçais (14.000 hectares) réputée plus belle chênaie d'Europe et dont le bois, reconnu pour ses qualités et sa noblesse, est employé pour la vinification des plus grands crus mondiaux ; présence d'autres massifs forestiers (Forêts de Plaine, Forêt des Colettes, Forêt de Lespinasse)

• Villes et Villages fleuris : Montluçon, Néris-les-Bains, Sainte-Thérence (3 fleurs) ; Commentry, Domérat, Marcillat, Meaulne (2 fleurs) ; Deneuille-les-mines, Saint-Bonnet-de-Four (1 fleur)

• Sites et points de vue remarquables :
Esplanade du Château des Ducs de Bourbon ; Les Réaux ; Le Donjon de la Toque ; Les Gorges du Cher ; le Gué de Sellat ; Ecluse du Roueron…

Les Activités, les Femmes, les Hommes et les Entreprises de Tourisme

• 90 communes bénéficiant de la taxe de séjour pour un montant global de 184.000€ (année 2014).

• Plus de 7.500 lits marchands et plus de 20.000 lits non marchands représentant 2.230.000 nuitées /an pour des retombées économiques de 104.000.000€ environ.

• Une offre touristique intégrée dans une offre « Cœur de France » (grâce à la position de carrefour géographique et culturel entre les Régions Centre-Limousin-Auvergne et à l'interconnexion possible des linéaires de randonnée avec les départements de la Creuse et du Cher)

• Nombre de salariés direct : Plus de 1.000 salariés en 2014

• 239 restaurants : 10 établissements classés au Gault & Millau ; 8 établissements classé au Guide Michelin (dont 2 Bib Gourmand) ; 3 Maîtres Restaurateurs…

• L'offre d'hébergement : 26 Campings (dont 3 Campings 3 étoiles) ; **61 Chambres d'Hôte** (dont 23 labellisées) ; **138 gîtes** (dont 101 classés et/ou labellisés parmi lesquels 80 gîtes 3 étoiles ou 3 épis ou plus) ; **12 hébergements grande capacité** (8 labellisés dont 4 gîtes 3 épis) ; **une dizaine d'offres d'hébergements insolites** ; **42 Hôtels** (dont 28 classés, parmi lesquels 19 classés 3 étoiles ou plus)…

• Une offre variée d'activités de pleine nature : 2 golfs 18 trous ; **nombreuses bases de loisirs nautiques (Etangs de Sault, Saint-Bonnet-Tronçais, Vallée de Chambonchard…); activités de grimpe ; itinérance douce (4 circuits de randonnée GR ; 1400 km de parcours de randonnée balisés ; 28 km de Voie-Verte ; 6 boucles de Véloroute (pour un total de 309 km) ; 756 km de circuits VTT)…**

• Les structures d'accueil touristique : 3 Offices de Tourisme ; 6 Point Info Tourisme ; 1 structure d'information touristique sur l'aire d'autoroute de Doyet…

• Les portes d'entrée du territoire : L'aire d'autoroute de Doyet, La Maison du Tourisme de la Région de Montmarault (proche de la sortie d'autoroute) ; Communautés de Communes d'Huriel et de Marcillat (lien naturel vers le département voisin de la Creuse ; Communauté de Communes du Pays de Tronçais, porte du Cher et de la Région Centre).

2) La définition de l'identité touristique de la destination

Les services du PETR, en collaboration avec les techniciens du tourisme présents sur le territoire, ont donc mené un travail de définition de l'image devant être véhiculée par la nouvelle « destination ». Cette réflexion a permis d'identifier les points nécessaires à la création de cette nouvelle identité : nécessité de prendre en compte la diversité des territoires et de leurs offres (7 territoires aux caractéristiques et offres différentes) et d'évoquer la position géographique avantageuse de la destination (centralité par rapport au territoire national).

Une consultation auprès de prestataires de communication basée sur ces éléments a permis d'aboutir à la création d'un logotype et d'un slogan devant constituer la base de la nouvelle identité touristique, lesquels ont été approuvés par les instances du PETR : « La Vallée du Cœur de France ».

Cette nouvelle identité de la destination fait référence à sa centralité géographique, tout en faisant écho au territoire voisin du département du Cher (St-Amand « Cœur de France »). Les continuités et la perméabilité en termes de bassins de vie et de zones d'intérêt touristique avec ce territoire avait été identifié lors du travail de réactualisation du diagnostic touristique et avait été l'occasion de rencontres avec les élus et les techniciens de ce territoire qui se positionnent en faveur d'une coopération renforcée avec le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, notamment dans le domaine du tourisme.

Enfin, le slogan « Vallée du Cœur de France » peut servir d'accroche et être enrichi par l'ajout de « sous-titres » permettant de décliner les diverses thématiques ou territorialités liées aux sous-bassins du PETR.

3) Vers la structuration d'un Office de Tourisme Intercommunautaire

Conformément au plan d'actions pour la mise en œuvre duquel les services du PETR ont été mandatés par le Conseil Syndical, ceux-ci ont travaillé activement au rapprochement des structures d'accueil et d'information touristique au nombre de 7 sur le territoire.

La vallée de cœur !

Pour ce faire, le PETR a animé une série de rencontres et de réunions de travail dans le second semestre 2016 (dont plusieurs rencontres avec les élus des territoires composant le PETR ; 5 réunions de travail avec les techniciens responsables de la direction des structures existantes ; 2 réunions collectives de travail et d'information rassemblant tous les personnels des structures d'accueil et d'information touristique du territoire ; 1 réunion de rendu auprès du Comité de Pilotage ; 1 réunion de préfiguration du partenariat entre l'OTI et le MUPOP avec le directeur de la structure, etc…).

Les services du PETR ont également rencontré les responsables de chaque structure afin d'opérer un état des lieux des ressources actuelles liées au tourisme et de travailler, conformément au souhait des élus du PETR, à l'élaboration de plusieurs scénarii de structuration touristique. Ainsi, un travail sur les hypothèses d'organisation du travail et des ressources humaines au sein de la future structure ainsi que les premières approches financières a été mené.

Ce travail d'élaboration d'hypothèses de structuration a soulevé plusieurs questions d'ordre réglementaire pour lesquelles le PETR s'est attaché une expertise juridique externe afin de valider chaque étape de sa démarche. Avec l'appui de cette expertise juridique, le PETR a développé plusieurs scénarii en interrogeant les EPCI quant à leurs souhaits en matière d'organisation et de missions facultatives à confier à l'OTI.

Ces scénarii, ainsi que leurs implications financières et organisationnelles, doivent être développés et complétés au premier semestre 2017 pour arrêter l'organisation retenue en vue de la création de l'OTI.

L'avancée de ces travaux de structuration de l'OTI et de développement d'une nouvelle identité touristique attractive pour la destination « Vallée du Cœur de France » a été présentée au Vice-Président régional au Tourisme, Monsieur Nicolas DARAGON, en visite sur le territoire du PETR les 26 et 27 octobre 2016.

VI - Rendre le territoire plus attractif économiquement et agir en faveur de l'emploi

1) La Plateforme territoriale de promotion collective du commerce, des prestations de service et de l'artisanat de proximité et des produits locaux.

La mission en 2016 a été consacrée notamment au recensement des producteurs locaux. Il a été constaté que sur la plateforme il y a insuffisance de l'offre des produits locaux et des produits alimentaires. Afin de développer cette offre et de répondre aux besoins des usagers et d'encourager les achats du quotidien chez les acteurs économiques locaux, le recensement des producteurs locaux était un atout non seulement pour améliorer la connaissance de l'offre alimentaire locale mais aussi pour développer et valoriser les produits locaux et leur qualité via la plateforme.

a) Recensement – inventaire des ressources et producteurs locaux

	Producteurs recensés (total)	Contacts téléphoniques (total)	Réponse par téléphone	Contact direct*	Sans réponse à ce jour	Producteurs pratiquant la vente directe identifiés suite au recensement
Nombre	113	95	43	18	52	79

*Marché : Cosne d'Allier, Commentry, marché des producteurs Athanor, vieux Montluçon, ville Gozet à Montluçon

Afin de connaître les besoins des producteurs, une réunion avec les producteurs de différentes activités a été réalisée. Nous avons constaté que les besoins des producteurs varient selon leurs activités et stratégies (réseaux de commercialisation, quantité de productions etc). Il a donc été envisagé de recenser les producteurs du Pays afin de connaître leurs besoins et d'établir une liste des producteurs car nous n'avons pas, à ce jour, de liste exhaustive à l'échelle du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Les listes de producteurs fournies par les Communautés de Communes de notre bassin ont été compilées puis complétées à l'aide d'un travail de recherche à partir de sites internet (societe.com, agencebio, pages jaunes etc). A partir de cette liste, un recensement téléphonique a été réalisé afin de compléter et qualifier les informations.

Il a été donc construit deux types de fichiers : un fichier des producteurs qui sont installés dans le territoire du Pays et un fichier des producteurs pratiquant la vente directe.

b) Etat des lieux des filières et modes de transformation, commercialisation, distribution des ressources et productions locales

En parallèle du recensement des producteurs locaux, un questionnaire a été envoyé auprès des producteurs pratiquant la vente directe. Sur ce questionnaire, les éléments ci-dessous ont été listés :

- Coordonnées
- Produits vendus et saisons
- Labels ou appellations
- Lieux de distribution
- Evènement annuels
- Visite de l'exploitation
- Participation à des réseaux de commercialisation

La prochaine étape est la réalisation d'un guide des producteurs locaux en deux versions : version numérique et version papier.

Le développement de l'acheminement des produits est un enjeu très important. A l'heure actuelle, le manque de mode d'achat et de lieu de distribution sont une des causes pour lesquelles les usagers trouvent compliqué d'acheter les produits locaux. Un système d'acheminement des produits locaux et de points retrait est à étudier et à développer.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
Cartographie des producteurs recensés
LA FERME DES 3 SABOTS
DENIS SANUDO
LE CHANT DES PIERRES
PORTE PÈRE ET FILS
MARTINAT CHARLES
LES POTAGERS DE MAGNOUX
LES JARDINS DU BOCAGE
FERME AUBERGE LA QUECÖLLE
LA FERME CRELOUP
FERME DE LA GUÉTONNIÈRE
LAURENT BOUDET
FERME DES BIROVAUDS
LES SAVEURS DE MON JARDIN
LA FERME A CROUTET
LA COCCINELLE
VINAIGRES DE LA CARRIÈRE
FERME DE LA PLUMANDIÈRE
DES ESCARGOTS A GOGO
GAEC MACQUET
DE PLACE VERONIQUE
AU FOUR ET AU MOULIN
FERME AUBERGE DE LA JARGE
BURLAUD JEREMY
LA FERME DU CHAMP DU MOULIN
L'ESCARGOT DES BOUCHURES
Légende
Produits [117]
Alcools [5]
Apiculture [10]
Autres produits [1]
Céréales [4]
Escargots [3]
Ferme-auberge [1]
Fruits et légumes [16]
Oeufs [9]
Plantes [8]
Produits laitiers (chèvre, brebis, ânesse etc ...) [11]
Produits laitiers (vache) [10]
Viande (bovins) [19]
Viande (ovins) [4]
Viande (porcs) [5]
Viande (volailles) [11]
Producteurs [75]
EN ATTENTE DU RETOUR DU QUESTIONNAIRE
QUESTIONNAIRE REÇU
0 5 10 km

c) Appui à la mise en réseau des acteurs locaux : recherche, identification des partenariats pertinents

La création d'un guide des producteurs pratiquant la vente auprès des particuliers a été envisagée afin de répondre à la sensibilité des habitants et des touristes. Grâce au recensement téléphonique, l'identification des producteurs pratiquant la vente auprès des particuliers a été réalisée afin de les repérer et préparer un envoie courrier.

80 producteurs en vente directe ont ainsi été identifiés et l'envoie d'un courrier a été fait début octobre 2016. Suite à ce recensement, nous avons constaté que certains producteurs ne souhaitent pas développer plus avant leur clientèle (en lien avec leur capacité de production). D'autres producteurs ont dû mal à se faire connaître par manque de temps ou manque de moyen et connaissance de communication. Il est donc important de créer et diffuser largement un guide des producteurs locaux leur permettant de se faire connaître et de faire découvrir leurs produits. Sur les 80 lettres envoyées, 44 réponses ont été recueillies, soit 55 %. Ce taux de retours montre que les producteurs locaux s'intéressent à cette démarche et que le guide des producteurs locaux peut devenir un atout pour promouvoir et valoriser les savoir-faire et l'offre du territoire.

Afin de déterminer la mise en forme et l'organisation de ce guide, un travail de veille des guides des producteurs locaux déjà existants sur d'autres territoires est réalisé.

Concernant la mise en forme de ce guide, il semble pertinent de préparer deux formats ; un format en ligne et un format papier afin de coller au mieux à la diversité des consommateurs. La version en ligne présentera une liste de producteurs locaux catégorisés par leurs produits avec localisation des producteurs. La version papier, quant à elle, adoptera un autre format plus original (réflexion sur la création d'un "calendrier des produits de saisons" et des producteurs associés à ces produits). Ce guide sera notamment diffusé auprès des Offices de Tourisme et des Communautés de Communes. Il convient de poursuivre la réflexion sur le contenu du guide papier et des lieux et relais de diffusion. La version numérique sera présentée sur le site du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher afin d'offrir une visibilité sur internet. Une carte interactive avec des icônes correspondant aux produits concernés est en réflexion.

d) Sensibilisation et soutien aux nouvelles formes de commercialisation / distribution en lien avec la plateforme « Achetezamontllucon »

	adhérents	Office du Commerce	XXI communication	Ville de Montluçon	Office Municipal du Sport
Nombre RDV	50	15	1	2	2

Information auprès des membres de la plateforme :

De février à septembre, 50 rendez-vous ont été effectués. Le motif de ces rendez-vous était principalement la formation technique des commerçants à l'utilisation de la plateforme et pour l'animation de celle-ci. Une part importante des membres de la plateforme reste peu familiarisée aux outils informatiques et nécessitent donc un soutien technique.

Un tel appui est apprécié par les membres et les encourage à l'utilisation des outils numériques. Malgré une forte motivation lors des sessions de formation et de suivi technique, la complexité de la mise en ligne des produits et l'aspect chronophage de la gestion de la page commerçant peut entraîner des abandons. De plus, certains membres n'arrivent pas à se familiariser à cet outil à

cause du manque de fréquence d'utilisation. Il est donc à étudier un système afin que les membres puissent gérer leur page plus aisément.

Les chiffres

	Nbre total d'adhérents	Nbre adhérents e-commerce	Nbre adhérents vitrine	Nbre adhérents hors Montluçon
2015	**106**	**27** (dont 11 gratuits)	**79** (dont 13 gratuits)	**67**
2016	**91**	**40** (dont 26 gratuits)	**51** (dont 7 gratuits)	**59**

e) Organisation d'actions de promotion territoriales et de sensibilisations des populations aux produits de proximité et à leur valeur-qualité

Expérimentation d'une animation économique « Dîner à la ferme en ville »

Dans le cadre de l'animation économique du territoire, un dîner avec un producteur local a été organisé le 29 juillet 2016 de 18h30 à 22h sur le parvis devant l'Office du Tourisme et le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Afin de promouvoir la plateforme et les produits locaux, plusieurs contacts ont été pris avec des producteurs. A été retenu pour cette première animation un producteur de volailles, cochons et canards proposant un dîner sous la forme de dégustation et vente directe.

Au final, il y a eu entre 80 et 90 repas sur place et/ou des produits à emporter (conserves, saucisses, fromages et pompes aux grattons).

Le public a montré un intérêt pour les produits autant que pour le producteur, mais également une certaine curiosité quant à la prochaine animation de ce genre prévue.

Selon l'avis du public et du producteur, une animation complémentaire de type musical ou sous forme de spectacle pourrait apporter une valeur ajoutée. Suite à cette animation, l'organisation d'un dîner pour l'année prochaine a été évoquée.

Après cette expérience, il est important de continuer à organiser une série d'animations non seulement pour promouvoir la plateforme mais aussi pour continuer à sensibiliser les consommateurs aux circuits courts et aux producteurs locaux du territoire du Pays. Prochaine animation avec un producteur de miel en réflexion.

f) Etude de création d'une boutique de promotion des produits locaux et de l'artisanat local

Contact avec la Maison du Tourisme de Montmarault concernant la création/gestion de la boutique de produits locaux :

- création d'une régie interne ;

- système mixte de dépôt-vente et de gestion d'un stock avec achat de produits ;

- dépôt-vente génère moins de risque de perte d'argent mais impose plus de contraintes en termes de facturation et l'envoi de l'état des ventes au trésor public ;

- achat et gestion d'un stock de produit plus contraignat en termes de capacité de stockage.

L'hypothèse de la création par le PETR d'une boutique de promotion des produits locaux pourrait également fonctionner à l'image d'une vitrine redirigeant les consommateurs vers les boutiques existantes du territoire.

En parallèle, une étude a été menée sur les conditions de vente et de promotion (et notamment les contraintes en termes d'import et d'export) de produits étrangers en lien avec le projet de coopération avec la ville de Guimarães au Portugal. Au-delà de cette première analyse réglementaire, tout projet devra faire l'objet d'une analyse de faisabilité plus approfondie.

g) Développement d'une médiation numérique

Afin de poursuivre les actions initiées dans le cadre du « Laboratoire des Usages Numériques », il convient de continuer à mener des actions en faveur de la sensibilisation des entreprises et du public aux valeurs ajoutées que représentent les Usages Numériques dans un certain nombre de domaines tels que : e-tourisme, e-santé, e-éducation, e-commerce, e-financement, etc.

Depuis 2014, ces actions du « Laboratoire des Usage Numériques » ont été réalisées de manière ponctuelle avec la tenue de Living Labs thématisés (e-Tourisme et e-Santé). Le retour du territoire et de ses habitants au travers des différentes actions menées en lien avec les usages numériques laisse entrevoir la nécessité d'un suivi et d'une animation plus régulière autour de ces thématiques.

2) Le diagnostic économique du territoire…

…en vue de dégager un plan d'actions de redynamisation du commerce de centre-ville et des centres Bourgs du territoire en anticipation d'appels à projets 2018 dont FISAC.

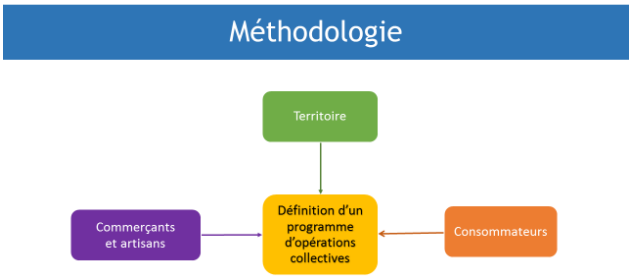

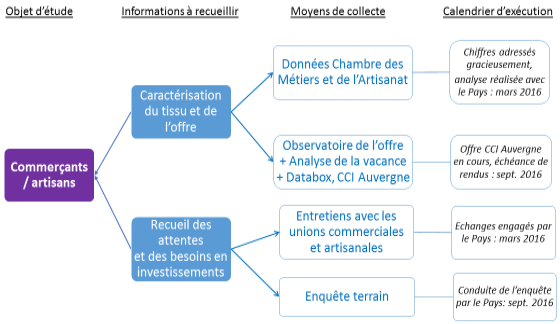

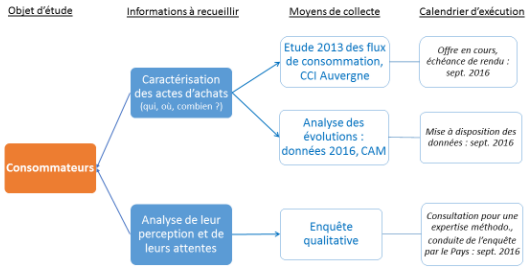

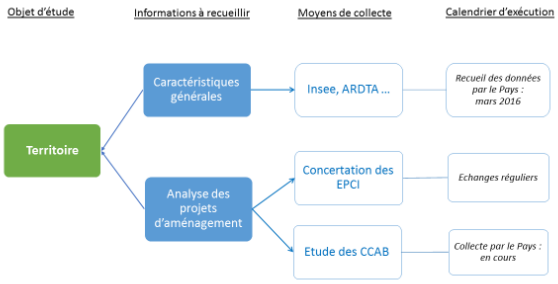

Ont été acquis en 2016 :

- L'étude des flux de consommations 2013 réactualisée et compléter par des focus sur les 10 pôles intermédiaires du PETR ; étude produite par la CRCIA. (en cours de traitement).

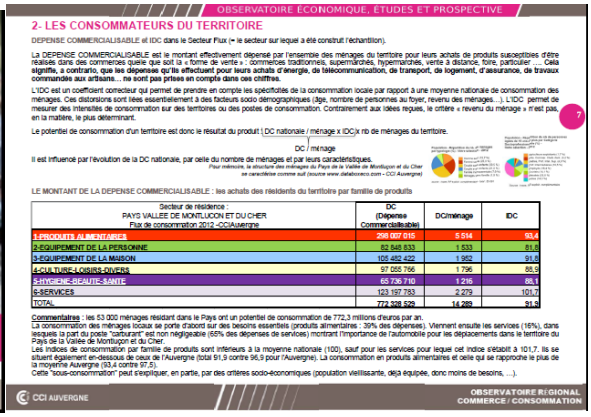

- Un état des lieux de la vacance commerciale a été également acquis pour les 10 pôles intermédiaires du PETR (en cours de traitement)

- Le rapport FISAC CRCIA pour l'ensemble du territoire du PETR a été produit et en cours d'exploitation pour répondre au prérequis de l'analyse socio-économique du territoire de l'appel à projet FISAC.

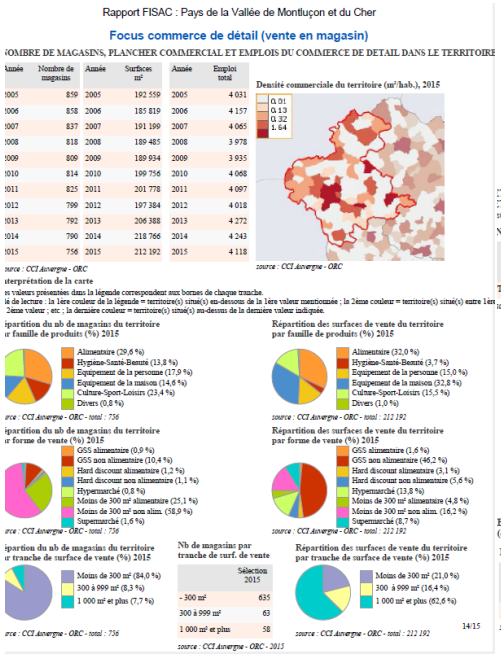

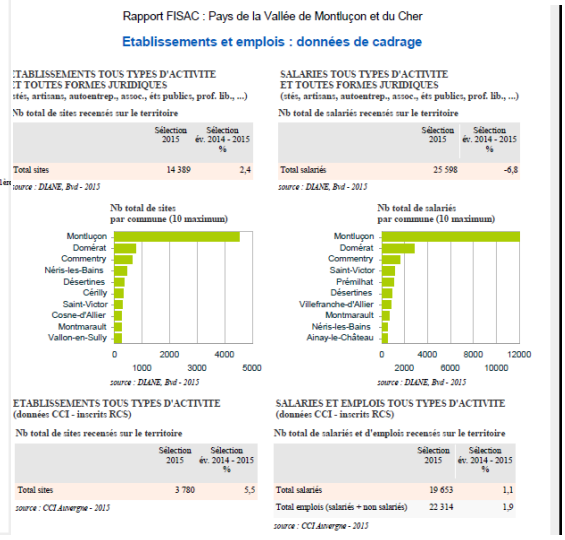

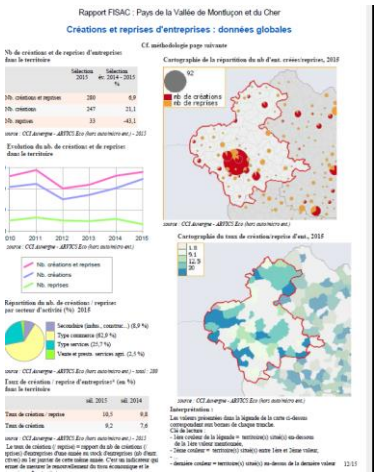

- Une prestation sur une enquête consommation des ménages sur Montluçon et les 10 pôles intermédiaires du PETR est engagée depuis novembre 2016 pour traitement analyse en avril 2017.

VOUS ET LES COMMERCES DE LA VILLE
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

3) Le projet social de territoire

Le Volet Santé de ce projet social de territoire a fait l'objet de plusieurs échanges avec l'ARS en s'entourant du partenariat technique avec le conseil départemental et la Mission Accueil Allier. S'en dégage un contrat local de santé du bassin de santé intermédiaire dont la signature est envisagée pour le 1er trimestre 2017.

Les axes opérationnels du Contrat local de santé sont l'appui aux professionnels de santé de premier recours, les parcours de santé, la prévention, l'accès aux soins des personnes vulnérables et l'innovation.

2) Evolution des effectifs des ***généralistes*** (carte n°3) :

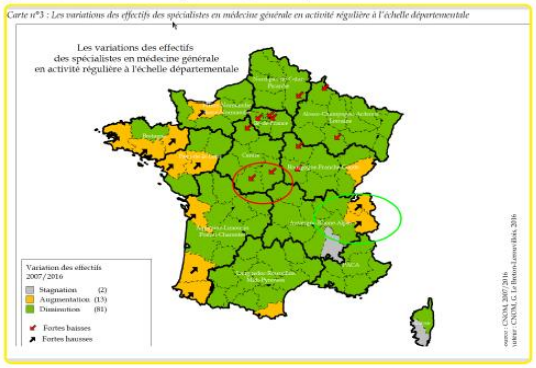

Sur la période 2007/2016, tous les départements de notre bassin de soins enregistrent une baisse des effectifs. Cette baisse est particulièrement importante pour le Cher et l'Indre. D'autres départements voient leurs effectifs augmenter, parfois fortement.

SITUATION GENERALE (atlas de la démographie médicale en France actualisé en 2016) (***annexe1***)

(***annexe1*** https://www.consell-national.medecin.fr/sites/default/files/atlas_de_la_demographie_medicale_2016.pdf)

MEDECINE GENERALE

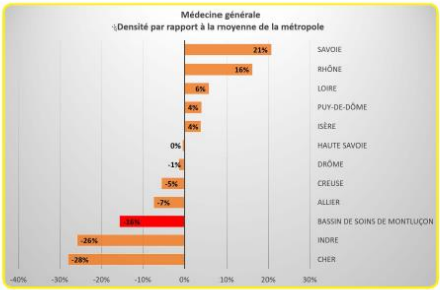

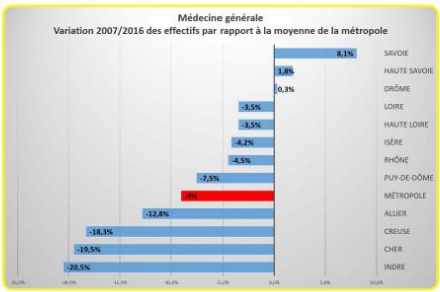

Commentaire

La démographie sur le bassin de soins de Montluçon se rapproche de celle de la Creuse, de l'Indre et du Cher et apparaît plus dégradée que le reste du département. La situation est d'autant plus préoccupante que la dégradation est plus rapide que la moyenne de la métropole.

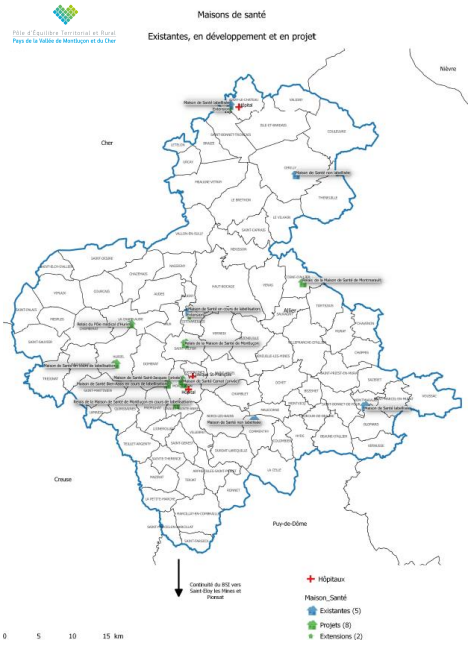

Un accompagnement des projets d'Immobilier de santé a été effectué par le PETR durant cette année 2016 et se poursuivra en 2017 par la mise en place d'une mission santé à partir de mai 2017.

Elle aura pour tâches de :

- Conduire en partenariat avec la délégation départementale territoriale de l'ARS une étude de définition de l'organisation de l'offre de soins de 1er recours à l'échelle du BSI et du besoin en immobilier de santé (maillage – structuration de pôles)
- La sensibilisation et l'appui à l'élaboration de projets médicaux de territoire par les professionnels de santé de 1er recours.
- En partenariat avec les plateaux techniques (hôpitaux), la Mission accueil Allier, la fédération des Maison de santé pluridisciplinaires mener des actions de promotion de l'offre d'accueil en direction de professionnels de santé présents sur le territoire , de professionnels à fixer et installer ainsi que leur famille.
- Elaborer des outils et actions favorisant leur installation. Identifier les réponses d'accueil à coordonner et/ou compléter pour attirer de nouveaux praticiens (hébergements passerelles, Educ Tours - accueil familial de professionnels de santé etc.)
- Etablir un Etat des lieux de l'offre du champ de l'action sociale et médicosociale sur le territoire par la collecte – analyse croisée des besoins sociaux du territoire auprès des CCAS, des BAS, du CLIC de Montluçon, et des centres sociaux et médico-sociaux du bassin.

- Conduire en partenariat avec la délégation départementale territoriale de l'ARS une étude de définition de l'organisation de l'offre de soins de 1er recours à l'échelle du BSI et du besoin en immobilier de santé (maillage – structuration de pôles)
- La sensibilisation et l'appui à l'élaboration de projets médicaux de territoire par les professionnels de santé de 1er recours.
- En partenariat avec les plateaux techniques (hôpitaux), la Mission accueil Allier, la fédération des Maison de santé pluridisciplinaires mener des actions de promotion de l'offre d'accueil en direction de professionnels de santé présents sur le territoire , de professionnels à fixer et installer ainsi que leur famille.
- Elaborer des outils et actions favorisant leur installation. Identifier les réponses d'accueil à coordonner et/ou compléter pour attirer de nouveaux praticiens (hébergements passerelles, Educ Tours - accueil familial de professionnels de santé etc.)
- Etablir un Etat des lieux de l'offre du champ de l'action sociale et médicosociale sur le territoire par la collecte – analyse croisée des besoins sociaux du territoire auprès des CCAS, des BAS, du CLIC de Montluçon, et des centres sociaux et médico-sociaux du bassin.

4) L'action en faveur de l'emploi en lien avec le Comité de Bassin d'Emploi

- Portage de la cellule de reclassement des 14 salariés ASTEEL Flash dont la mission s'est achevée en Novembre 2016.

Coordonnées	Formation	CDD	Intérim	Demandeur d'emploi
R L				X
S N			X	
C G	X			
D M			X	
P E				X
V E			X	
F F			X	
P G	X			
D M			X	
R C	X			
L S			X	
P J		X		
M F		X		
M P	X			
TOTAL	4	2	6	2

- Mise en place de 3 ateliers décentralisés de l'APEC

-1er séminaire : « COMPRENDRE »
  - Travail sur l'image de soi : Prise de distance de sa situation
  - 29 et 30 septembre 2016 de 9h-18h

-2ème séminaire : « ENTREPRENDRE »
  - Identifier des pistes et les confronter au marché
  - 06 et 07 octobre 2016 de 9h-18h

-3ème séminaire : « REUSSIR »
  - 20 et 21 octobre 2016 de 9h-18h
  - Prendre confiance en son projet et préparer l'argumentaire pour le défendre

-Si reprise d'activité, sécurisation par un suivi sur 4 mois

Co-organisation de la Semaine de l'Emploi en partenariat avec Pôle Emploi Nord

L'expérimentation sur 12 mois de la mission Emploi et territoire dans le cadre du réseau national des Missions Emploi

Charte de la Mission Emploi

réseau national des missions emploi

Suite à la journée du 18 février de collecte des CV durant laquelle plus de 200 CV avaient été déposés :

129 candidats ont été rencontrés
96 demandeurs d'emploi ont pu être positionnés sur 27 offres d'emploi dont 39 femmes et 57 hommes
18 candidats ont été retenus pour différentes missions

160 entretiens individuels ont été réalisés

15 réunions d'informations ont eu lieu et se sont déroulées sur le territoire du PETR.
Sur 220 invitations envoyées, nous avons recensé 105 participants soit 48%
Les Partenariats entreprises : le partenariat s'est opéré principalement avec les entreprises de travail temporaire
18 contrats ont été signés, dont 7 CDD et 1 CDI
En poursuite de la GPEC menée en 2014, visant à identifier les besoins de compétences (segments) des entreprises industrielles et de services aux industries sur les 73 entreprises enquêtées, 17 ont accepté de préciser les informations initialement recueillies ;
Ainsi sont formules les besoins suivants à analyser plus finement :

- En ce qui concerne les chefs d'entreprises les formations les plus demandées sont :
  - Juridique : comment optimiser ses revenus et sécuriser son activité
  - Marketing : formation sur les fondamentaux (analyse de l'environnement)
  - Management : droit du travail- entretiens professionnels- tensions relationnelles
  - Numérique : image et notoriété grâce à internet
  - Gestion Comptable : lire et analyser un bilan- gérer sa trésorerie –tableaux de bord

- En ce qui concerne les salariés des entreprises rencontrées :
  - Outilleurs sur machines très spécifiques : métrologie, dessin lecture de plans, technologie programmation CN.
  - Tourneur-fraiseur conventionnel
  - Opérateurs conventionnels compléments de programmation
  - Poids lourd modules complémentaires du permis VL au PL
  - Manutention : CACES
  - Bâtiment travaux publics : manipulation des engins de chantier
  - Sécurité : habilitations électriques, incendie

La candidathèque constituée relève principalement des secteurs d'activités suivants et d'un faible niveau de qualification dans les domaines cités.

- L'Agriculture : entretien espaces verts
- Le Commerce : ELS, vendeur polyvalent
- La Gestion Administrative : assistant administratif, comptable, secrétaire
- La Restauration : serveur
- L'Industrie : agent de production
- La Communication : agent d'accueil

La dimension réseau des Missions Emploi n'a pas opéré durant l'expérimentation au regard de bassins d'emploi et d'activités très différents, ainsi ce qui pouvait être négocié et prospecté à l'échelle nationale (SODEXO, CARGLASS, etc.) n'a pas eu de répercussions-retombées à l'échelle du Bassin.

Au regard du peu de valeur ajoutée, malgré la qualité de l'accompagnement de l'expérimentation, il a été décidé de ne pas la poursuivre et de se recentrer sur des actions ciblées dans le cadre du dialogue avec le Conseil régional et Pôle Emploi.

ACTION EXPERIMENTALE DE FORMATION/INSERTION PUBLIC : SENIORS CADRES

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional, a été envisagée une expérimentation en direction de Seniors Cadres demandeurs d'emploi du bassin.
En effet el PETR entreprenant d'effectuer différentes enquêtes en direction des PME-TPE et des consommateurs pour qualifier le diagnostic économique du territoire du PETR ; il a été proposé de réaliser ces enquêtes terrain dans le cadre d'une Action de formation professionnelle de type « Formation-Action » ; ainsi 12 cadres seniors en formation sur projet de reconversion professionnelle réaliseront en 2017 de janvier à juillet 2017 ces enquêtes indispensables au diagnostic économique de territoire.

FICHE TECHNIQUE de présentation de l'opération - Novembre 2016

Données pratiques	**-Convention de subvention du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes** **-Maître d'ouvrage : PETR pays de la vallée de Montluçon et du Cher** **-Prestataires : Action gérée et animée en partenariat par l'AFPA et el le GRETA de Montluçon**
Principe Formation/Action	-Formation théorique -Application terrain -Insertion professionnelle
Public	-Demandeurs d'emploi Seniors cadres ou assimilés, relevant du PETR pays de la vallée de Montluçon et du Cher : 6 communautés de communes et la communauté d'agglomération
Finalités	-Présentation d'enquêtes qualitatives devant permettre la création de nouveaux services et de nouveaux modes de commercialisation : a) Enquête auprès des commerçants/artisans /services: -Développement d'activités, création de nouvelles activités b) Enquête auprès d'un panel de consommateurs : -Perception des habitudes de consommation, des dysfonctionnements -Attentes en termes de services, commerces et artisanat c) Construction de tableaux de critères comme outils d'aide à la décision collective avec les orientations possibles et la stratégie pertinente, fonction du tissu économique local et des composantes du territoire
Objectifs	-Pour le PETR pays de la vallée de Montluçon et du Cher : ☛Contribuer à la redynamisation des bourgs centre au travers des commerces, de l'artisanat et des services de proximité ☛Valoriser l'identité locale et soutenir le développement économique par un accompagnement des artisans, commerçants et producteurs locaux de territoires définis ✹Territoires concernés : 10 pôles intermédiaires et le cœur urbain autour de Montluçon -Pour les demandeurs d'emploi : ☛S'insérer professionnellement par la mise en action ☛Acquérir et actualiser des savoirs et savoir-faire ☛S'inscrire dans un réseau professionnel ☛Identifier des métiers /Fonctions ☛Transférer des compétences vers des secteurs porteurs d'emploi : Mobilité professionnelle

Contenus	-Analyse économique et sociale des territoires -Conduite de projet : Maîtrise d'une méthode, construction d'outils avec prise en compte des attentes des élus, de la population -Stratégie de prospection en entreprises -Techniques d'enquêtes sociales, de communication/négociation -Techniques de rédaction -Les modes d'animation
Fonctionnement	-Action de 6 mois -Durée hebdomadaire : 30 heures -810 heures de formation dont : .240 H : Formation théorique .204 H : Enquêtes terrain .210 H : Stages en entreprise .156 H : Accompagnement individuel -Nombre de stagiaires : 10 -Lieu de formation : AFPA Montluçon -Démarrage : Janvier 2017 -Instance de pilotage et de concertation pour le travail attendu par le PETR pays de la vallée de Montluçon et du Cher : Elus, PETR, professionnels, partenaires impliqués dans l'action, stagiaires. -Comité de suivi des parcours individuels: Stagiaires, PETR, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, AFPA, GRETA, pôle emploi, CAP emploi, partenaires impliqués dans l'action.